

Fréteval

N°32

JUIN
2016

Bulletin communal 2016





SARL FLAVIANDE

- ↳ Viande de Qualité
- ↳ Colis de Viande Familiale
- ↳ Viande Chevaline - Volaille

- ↳ Charcuterie de Qualité
- ↳ Alimentation Générale
- ↳ Produits Régionaux

Tél : 02 54 82 04 03
 Port : 06 79 73 88 86
 1 bis rue du pont
 41160 FRÉTEVAL



Mardi au samedi : 8h00 - 12h30 et 15h00 - 19h30

Dimanche matin : 9h00 - 12h30

Ouvert les jours fériés : 9h00 - 12h30

Juillet et Août : Ouvert le lundi de 8h00 à 12h30

ISOLÉ

- Abris de Jardin
- Garages
- Ateliers
- Abris sur mesure
- Bâtiments de loisirs
- Chenils
- Abris Camping-car
- Particuliers
- Professionnels

ARCIS



SANS ENTRETIEN

LE fabricant français depuis 2002



ABRI ARCIS
 21 RUE DES TIRELLES
 41160 BUSLOUP
 FRANCE

02 54 23 60 60
 FAX 02 54 23 60 62
 INFO@ABRIARCIS.COM

WWW.ABRIARCIS.COM
 NAPL AU CAPITAL DE 30 000 €
 NRC 8 840 529 219 002 00012

PISCICULTURE DE FRETEVAL

13 Route Des Closeaux 41160 FRETEVAL

Tel. : 0651070176

Adresse MAIL : pisciculturedefreteval@gmail.com

<http://www.la-pisciculture-de-freteval.fr>

Page Facebook : [pisciculture de freteval](#)

Réouverture Prevu le 11 juin 2016



VAL DE FRANCE

Le bon sens a de l'avenir

Votre agence
 Place du 8 Mai
 41160 MORÉE
 02 54 82 60 46

www.ca-valdefrance.fr



RETROUVEZ LE TOUR DE PIZZ

TOUS LES SAMEDIS PLACE DE L'ÉGLISE
 À FRÉTEVAL

MALADIE
 RETRAITE



AUTO
 HABITATION
 ASSURANCES

Pour tous renseignements :

Rodolphe GIBOTTEAU

Agent Général d'Assurances

41160 MORÉE

Tél. : 02 54 82 75 55

E-mail : agence.gibotteau@axa.fr

Sommaire

4 BILLET DU MAIRE

8 INFORMATIONS GÉNÉRALES

- › Accueil du Public
- › École de Fréteval
- › Trésorerie de Morée
- › Délivrance des passeports
- › Délivrance des cartes d'identités
- › Recensement militaire obligatoire à 16 ans
- › Plan de Sauvegarde Communal de Fréteval
- › Conciliateur de Justice
- › Conciliateur du canton de Morée

10 ESPACE PUBLIC

- › Déjections des chiens : STOP !
- › Balayage des caniveaux
- › Interdiction de brûlage en plein air
- › Bruits de voisinage
- › Propreté et salubrité publiques
- › Arrosage et eaux de récupération
- › Entretien des abords de terrains des particuliers
- › Les animaux errants

12 BUDGET

16 EAU ET ASSAINISSEMENT

18 INFORMATIONS SOCIALES

- › Assistantes sociales
- › Cabinet d'infirmières à Fréteval
- › Croix-Rouge Française
- › Colis de Noël pour les personnes âgées
- › Plan canicule et veille estivale

20 INFORMATIONS DIVERSES

- › État civil
- › Route 41 / Transport à la demande
- › Valdem : Horaires d'ouverture de la déchèterie de Morée
- › Cérémonies patriotiques 2016
- › Annonces et insertions Nouvelle République
- › Décorations de Noël 2016 – recherche de branchages ou de sapin(s)
- › Vente de cartes pêches étang Saint-Lubin et relais Point Poste
- › Information feu d'artifice du 13 juillet 2016
- › Information brocante du 24 juillet 2016

22 ENFANCE ET JEUNESSE

- › École de Fréteval
- › Mot de l'APE
- › Cantine de Fréteval
- › École de Morée

30 INTERCOMMUNALITÉ

- › Le travail continue en 2015 avec un œil sur l'avenir
- › Le Pays Vendômois voit la vie en vert
- › Médiathèque du Perche & Haut Vendômois
- › Office de tourisme Perche & Haut Vendômois
- › SIDECLC

36 ASSOCIATIONS

- › Mosaïc
- › SC Morée : Tennis de table
- › FCHV
- › « Ensemble et solidaires » UNRPA Fréteval-Lignières
- › Comité des fêtes
- › Association de Défense des Riverains du Loir
- › Souvenir français
- › UNC AFN
- › Amicale des anciens combattants

42 INFORMATIONS PRATIQUES

- › ADIL 41
- › Vivre autonome 41
- › Validation des acquis de l'expérience
- › L'ADMR, une aide à domicile pour tous et à tout âge
- › PACT 41
- › Présence verte Touraine

46 MANIFESTATIONS 2016

Bulletin communal de Fréteval
Année 2016

Directeur de la Publication

Bernard PILLEFER

Réalisation et impression :



LES ÉDITIONS DU LOIR
(09 72 46 54 42)

Dépôt légal à parution



BILLET DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

L'année 2016 s'est ouverte devant nous alors que venait de se refermer le grand livre de l'année 2015.

Année 2015, année électorale (élections départementales de mars et régionales de décembre), année de la réorganisation territoriale (Loi NOTRe), année d'actions menées par les collectivités mais aussi l'année de tous les dangers.

Année 2015, année des agressions barbares, la France solidaire s'est alors levée et nous avons montré en tous points de notre Pays, notre capacité à réagir et à faire face au fanatisme aveugle qui venait de perpétuer ces actes terroristes.

Et notre volonté de dire que la France c'est la solidarité, la tolérance, le bien vivre ensemble, le construire ensemble. Aujourd'hui, cet élan de solidarité, de défense des valeurs de la République laïque et de défense de la liberté d'expression, d'union nationale s'est effacé devant les difficultés qui assaillent certains de nos concitoyens. La 1^{ère} cause de nos rancœurs, de nos rejets, de nos interrogations, de nos incertitudes est le manque de travail pour certains d'entre nous.

Le chômage est la véritable gangrène de notre société et génère toutes les inquiétudes, les interrogations, les exaspérations, les colères qui se sont exprimées au travers des votes successifs en 2015.

Ces différentes attaques barbares conduisirent le Président de La République à décréter l'état d'urgence. Nous devons nous inscrire dans une démarche de vigilance permanente mais nous devons aussi continuer à œuvrer dans tous les champs d'intervention que sont les nôtres au quotidien afin de montrer notre volonté de résister à ces assaillants qui cherchent à provoquer la fragmentation de notre Nation.

Nous devons tous avoir une pensée pour l'ensemble des victimes, les blessés et les membres de leurs familles.

Je voudrais aussi profiter de cet instant pour adresser nos remerciements à l'ensemble des forces vives qui sont intervenues sur ces évènements : gendarmes, policiers, pompiers, médecins et personnel médical, bénévoles, etc.

Mais la vie doit continuer, c'est notre manière de résister et la résistance passe par la poursuite des actes démocratiques.



Comme je l'indiquais dans mes mots introductifs, 2015, année électorale.

Lors des élections départementales de mars, les électrices et les électeurs du canton Le Perche, nouvellement redimensionné (50 communes), ont choisi d'élire Florence Doucet et moi-même comme conseillers départementaux afin de travailler aux côtés de notre Président, Maurice Leroy. Je tiens à vous renouveler mes plus profonds remerciements et j'y associe Florence.

Et en confiant la délégation à l'enfance, la famille et aux personnes handicapées à Florence et en me confiant la 3^e vice-présidence du Conseil départemental en charge des routes, des infrastructures et du déploiement du Très Haut Débit, le Président Maurice Leroy nous a témoigné sa confiance pour notre implication en faveur du Département de Loir-et-Cher.

Lors de ces 2 dernières élections régionales de décembre 2015, une expression d'exaspération s'est manifestée au travers de ces votes, nous devons en tirer absolument un enseignement.

En effet, nous, élus, nous avons une responsabilité majeure dans la définition des politiques territoriales qui seront mise en oeuvre demain.

De nos actions, de nos choix, dépendra la richesse de nos territoires.

Ainsi, nous devons assurer une organisation territoriale qui générera l'attractivité économique indispensable pour vaincre le fléau que j'évoquais précédemment à savoir le chômage. Les décisions sont difficiles à cerner. Elles nécessitent de se projeter dans un schéma parfois constitué d'interrogations légitimes mais l'immobilisme serait pire.

On ne subit pas l'avenir, on le construit. Je voudrais maintenant vous indiquer rapidement les engagements menés par votre conseil municipal au cours de l'année 2015.

Et, je tiens à remercier mes adjoints et les conseillers municipaux qui ont oeuvré à mes côtés pour mener à bien ces différentes opérations d'investissement.

En 2015, nous avons réalisé :

- Des travaux de régénération en forêt de Fréteval pour **5 718,63 € TTC**.
- La réalisation de la couche de roulement sur la rue de la gare pour **65 955,66 € TTC**.



- Le renforcement du chemin du château d'eau, le chemin des Mardelles coté scierie, le chemin de la rue de la Fontaine jusqu'au dépôt communal pour **5 635,92 € TTC**.
- Le reprofilage de la couche de roulement dans la côte de la Buzellerie pour **3 173,59 € TTC**.
- La réalisation de la couche de roulement sur le chemin du Grand Orme au Plessis pour **13 291,20 € TTC**. Ces travaux de voirie ont fait l'objet d'une subvention de



24 000 € du Conseil départemental au titre de la Dotation de Solidarité Rurale.

- Les travaux de sécurisation de bâtiments sur l'ancien site de la fonderie de Fréteval pour **19 358,16 € TTC**.
- Les travaux de mise en sécurité de l'installation électrique de la grande halle pour **1 999,12 € TTC**.
- Le remplacement des luminaires boules sur la rue de La Fontaine, l'impasse de Beauregard et au lotissement Les Rasfaux pour un montant de **13 348,80 € TTC**. Ce programme de travaux, non identifié en début d'année, a été mis en oeuvre grâce au dispositif « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » mis en place par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et présenté par le Syndicat Mixte du Pays Vendômois.
- Une subvention de **8 899,20 €** nous a été allouée soit **79,73 %**. Cette démarche a permis le remplacement de luminaires « boule » très énergivores et fortement génératrices de nuisances lumineuses par des systèmes à LED afin de diminuer de plus de 50% la puissance installée d'origine.
- La restauration du tableau « l'adoration des Bergers » à l'église de Fréteval pour **8 790,60 € TTC**. Cette opération a fait l'objet d'une subvention de la DRAC pour **4 200 €**, une subvention du Conseil départemental de **1 512 €** et un fonds de concours de la Communauté du Perche et Haut Vendômois de **2 688 €**.
- Nous avions aussi décidé de renforcer la signalisation verticale afin de sensibiliser les automobilistes sur le respect de la vitesse, rue de Courcelles, en mettant en place un nouveau radar pédagogique. C'est chose faite pour un montant de **3 815,64 € TTC**.

Concernant le service d'assainissement, nous avons assuré l'équilibre du budget annexe du service d'assainissement collectif uniquement au travers de ses propres recettes à savoir grâce à la taxe d'assainissement.

Cette situation fait que nous n'avons plus recours à une subvention d'équilibre provenant du budget principal.

Les immeubles pourvus d'équipement d'assainissement non collectif s'inscrivent dans un dispositif spécifique dont la gestion est assurée par la communauté du Perche et Haut Vendômois.

Puis 2016, les principaux postes d'investissement pour la commune de Fréteval s'inscriront dans la volonté d'assurer des économies d'énergie, de maintenir un niveau d'investissement élevé s'inscrit dans un esprit volontariste de poursuivre nos engagements en faveur d'un aménagement équilibré de notre collectivité.

Suite à une réflexion conduite au sein du conseil municipal afin d'arrêter le sens de notre action et de regarder les moyens budgétaires à mettre en oeuvre pour garder un niveau d'investissement cohérent avec les besoins recensés. Nous avons ainsi décidé de poursuivre nos investissements dans le domaine des équipements techniques indispensables à l'exercice de nos obligations (matériels d'entretien des espaces, matériels informatiques, travaux de voirie divers,...).



Pour 2016, les travaux d'investissement concerneront :

- la voirie avec la réfection de la couche de roulement sur le chemin du puits fleuri au Plessis pour un coût de **42 640,38 € HT**.
- les bâtiments scolaires avec le remplacement des menuiseries extérieures sur le corps de bâtiment situé côté HLM et de l'ancienne mairie pour un coût de **19 538 € HT**
- L'amélioration des conditions d'enseignements par l'enlèvement

des poteaux situés au milieu des salles de classes dans le bâtiment scolaire rue de la gare pour un coût de **9 552,00 € HT**.

- Une subvention de **12 500 €** au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux nous a été accordée par l'État.
- Les menuiseries sur la Mairie de Fréteval. Ce dossier fait l'objet d'une subvention de **12 449 €** au titre de la dotation des territoires ruraux 2015 de la part des services de l'État pour un montant de travaux de **31 124,00 € HT**.

Pour garantir nos capacités d'investissement, ce n'est pas avec gaieté de cœur que nous avons décidé de porter les taux de la taxe d'habitation de 17,24 % à 18,10%, de la taxe foncière bâtie de 49,12% à 51,57% et de la taxe foncière non-bâtie de 21,02 % à 22,07 %. Cette décision largement majoritaire (14 votes favorables et un vote contre) préserve nos capacités d'investissement pour ce mandat.

Sans investissement, nous condamnons nos équipements structurants, notre voirie, au final l'attractivité de notre collectivité. Mais le bilan de l'année 2015 ne s'arrête pas là.

En effet, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois, il me revient d'évoquer les réalisations communautaires.

Les élus communautaires ont porté les dossiers suivants :

- Les travaux d'agrandissement du cabinet médical à Morée pour créer une deuxième salle de consultation ont été achevé pour un montant de **115 898,42 € HT**.

- Les travaux d'extension de la médiathèque ont été réalisés permettant de disposer d'une salle consacrée aux spectacles et conférences et d'une salle dédiée aux préparations des ouvrages et autres équipements.

Coût de l'opération : 93 313,05 € HT.

L'acquisition de mobilier est venue



compléter cette investissement pour une somme de **14 266,24 € HT**. Ces travaux ont fait l'objet d'une subvention du Département de Loir-et-Cher de **38 370,00 €** et d'une subvention de la DRAC de **14 266,24 €**.

- Le matériel informatique de la bibliothèque intercommunal a été intégralement renouvelé pour un montant de **18 832,22 € HT**. La mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des prêts pour **4 450 € HT** et l'installation d'un rayonnage supplémentaire pour **2 627,21 €** sont venus compléter les équipements en place. Je profite de cet instant pour remercier les bénévoles qui accompagnent nos professionnels du livre à la médiathèque à Fréteval ou à la bibliothèque à Droué.
- Après l'installation de la pharmacie, les terrains du secteur 2 du parc d'activités étant pratiquement vendus, nous avons souhaité engager la procédure de viabilisation du secteur 3. Cette démarche nous a conduit à acquérir 2 hectares supplémentaires et une étude de faisabilité ainsi qu'un diagnostic archéologique sont engagés.
- Des travaux de montée en débit sont en cours sur les communes de Renay, Romilly du Perche, Chauvigny du Perche, La Chapelle-Vicomtesse, Le Poislay, La Chapelle-Enchérie sous l'égide du Syndicat Mixte Ouvert « Loir-et-Cher Numérique ». La Communauté du Perche & Haut Vendômois participera au financement pour une somme de **139 927 €** pour un montant total des travaux estimé à **349 817 € HT**.
- Depuis le 30 juillet 2015, la Communauté du Perche & Haut Vendômois est compétente en matière d'élaboration, de modification et révision d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).
- Afin de tenir compte de l'évolution de la réglementation, les élus communautaires ont souhaité élaborer un PLUi couvrant les 23 communes du territoire permettant ainsi d'avoir un document à une échelle adaptée pour mettre en cohérence les problématiques de l'aménagement

de l'espace. Les autorisations d'utilisation des sols resteront quant à elles de la compétence des maires.

- L'école de musique, dont la gestion est assurée par l'association *Musik'afon* a accueilli 78 élèves sur la saison 2014-2015. Une subvention de **21 000 €** est accordée par la Communauté du Perche & Haut Vendômois.
- Le complexe sportif intercommunal à Morée bénéficie désormais d'un système de protection du revêtement de sol, soit un investissement de **19 869,50 € HT**.
- Par ailleurs, le transport des élèves vers les équipements sportifs communautaires est financé par la CPHV pour une dépense totale de **11 741,21 € TTC**.
- La CPHV s'est impliquée dans l'organisation de 2 concerts Festillésime, l'un à Chauvigny du Perche et l'autre à Pezou.
- L'opération groupée de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif présentant des risques sanitaires a démarré en 2015 et l'opération se poursuivra en 2016.
- Ce dispositif de réhabilitation permet aux usagers concernés de prétendre à une subvention de l'Agence de l'eau (Opération groupée portée par la CPHV).

Les élus communautaires ont eu à appréhender la possibilité de s'engager dans la création d'une communauté d'agglomération à l'échelle du vendômois afin de se donner les moyens pour organiser et structurer un espace consolidé et attractif duquel aurait pu émerger un territoire suffisamment dimensionné, complémentaire et équilibré.

La loi NOTRe portant sur la nouvelle organisation des territoires de la République, permettait une évolution du périmètre des intercommunalités. Ce sujet a fait débat au sein des conseils communautaires et des conseils municipaux des 105 communes qui

auraient pu constituer demain une nouvelle communauté d'agglomération. Chacun a ses convictions, sa vision de l'aménagement du territoire. Je respecte les choix que d'autres portent mais mon rôle était d'alerter sur la nécessité de constituer un espace en Vendômois qui puisse exister aux côtés des autres structures en cours de constitution.



À notre périphérie, nous allons retrouver des territoires reconstitués, élargis, renforcés qui immanquablement viendront concurrencer notre équilibre économique.

Je suis persuadé que pour préserver les activités économiques dans un espace de proximité, pour renforcer nos entreprises, pour développer le tissu économique local, pour gagner en attractivité économique, il aurait fallu se donner une taille critique suffisante afin de peser sur l'aménagement territorial local de demain.

Oui, nous sommes en droit de nous interroger sur la bonne taille, sur les bonnes dimensions de ces espaces de demain.

Les élus communautaires du Perche et Haut Vendômois, à une très large majorité, ont décidé de ne pas adhérer à cette possibilité de création d'une communauté d'agglomération à 105 communes.

Personnellement, je suis convaincu que la survie des communes rurales passe par un aménagement ambitieux qui porterait des projets en faveur de nos communes rurales.

Nous aurions dû être acteurs de cette démarche et non spectateurs. Nous



aurions dû contribuer à la construction de l'organisation territoriale de demain et non regarder son évolution inéluctable dans son environnement rapproché. Une majorité d'élus communautaires ont choisi une autre voie. Je respecte l'analyse de chacun mais j'espère que nous ne regretterons pas cette orientation.

La Communauté du Perche et Haut Vendômois va poursuivre son chemin, seule, tout en devant intégrer de nouvelles compétences dans les années à venir. **Qu'en sera-t-il ?**

L'avenir nous le dira.

Enfin, en tant que Conseiller départemental, 3^e vice-président chargé des routes, des infrastructures et du déploiement du Très Haut Débit, je souhaite vous dire quelques mots sur les perspectives complexes auxquelles sont confrontés tous les départements de France. Ce n'est pas spécifique au Loir-et-Cher :

■ Pour la 1^{ère} fois, le Conseil départemental de Loir-et-Cher s'est vu contraint d'attendre mars pour voter son budget primitif en raison de nombreuses incertitudes. Il est confronté aux baisses des dotations de l'État soit **5,2 M €** pour 2015 et **40 M €** de 2014 à 2017 sur un budget annuel de **400 M €**.

Malgré une bonne gestion saluée par la chambre régionale des comptes et par le rapport de la cour des comptes, la situation du Loir-et-Cher se tend et serait devenue complexe en 2017 sans une prise de décisions courageuses. La révision des politiques budgétaires (REV POL) : 83 mesures adoptées pour maîtriser nos dépenses de fonctionnement. Gain : **8,8 M €** en 2014.

La réalisation d'importantes économies en mutualisant avec les départements d'Eure-et-Loir et du Loiret (Centrale d'achats Approlys, tourisme avec l'Indre-et-Loire, service de documentation en commun avec les trois départements précités, etc...).

Tout en sachant que le contexte national de la situation financière des départements est très délicat. En effet, certains départements sont déjà en quasi-faillite : **7 en 2015. 40 en 2016**, sur le territoire national.

Car la difficulté des départements à établir leurs budgets provient du reste à charge du fait de la non-compensation intégrale par l'État des charges liées aux compétences transférées dans le domaine des Allocations Individuelles de Solidarité (A.I.S.) et la baisse drastique des dotations de l'État : **40 M € en moins**. En 14 ans, la part non compensée par l'État pour l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), le RMI/ RSA (Revenu Minimum d'Insertion/ Revenu de solidarité Active) et la P.C.H. (Prestation de Compensation du Handicap) représente **281,7 M €** pour le Loir-et-Cher.

Si l'État remboursait ce qu'il doit au département, au nom des transferts de compétences non compensés, il lui signerait un chèque de **281,7 M €** ! Cela jouerait sur notre dette, qui n'est que de **120 M €**, avec une volonté de ne pas toucher depuis 9 années consécutives ! Nous avons décidé de maintenir la Dotation de Solidarité Rurale aux communes de moins de 2 000 habitants. Depuis sa création en 2010, la Dotation de Solidarité Rurale représente **24 millions** de subventions qui ont généré 100 millions de travaux. Notamment par sa simplicité administrative, son absence de contrainte spécifique (affichage, inauguration). **Elle favorise l'investissement, l'émergence et la concrétisation des projets des communes rurales et soutient de manière considérable l'activité économique dans notre département.**

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher a mis en place l'Agence Technique Départementale, au service des communes de moins de 2 000 habitants, pour leur apporter une aide en ingénierie dans le domaine de la voirie.

Il a aussi contribué à la création du Syndicat Mixte Ouvert « Loir-et-Cher Numérique » avec pour objectif d'assurer une desserte avec un débit minimal de 10 Mbps pour l'ensemble des administrés de Loir-et-Cher par le déploiement de technologies alternatives : déploiement de la fibre à l'habitation, montées en débit, VDSL2, équipement satellitaire pour un montant global d'investissement estimé à **134,2 M €** sur 5 ans. Cette démarche est accompagnée par l'Europe, l'État français, La Région Centre-Val de Loire, le Conseil départemental de Loir-et-Cher, les intercommunalités.

Je souhaite aussi évoquer le programme de travaux relatif à l'agrandissement et à la rénovation du collège Louis Pasteur à Morée estimé à **7 M €**.

Pour terminer, je souhaite souligner le dynamisme des associations qui participe aussi très largement à l'activité communale et notamment économique en faisant travailler nos commerçants. J'adresse toute ma reconnaissance aux bénévoles qui se mobilisent tout le long de l'année pour initier des manifestations ou activités variées en faveur de nos aînés et des jeunes et de proposer de nombreuses activités culturelles et de loisirs. Je remercie chaque frétevalois de l'important soutien porté à nos commerçants.

Je remercie les agents administratifs et techniques qui m'accompagnent dans la mise en oeuvre de nos engagements. Enfin, je remercie aux élus municipaux et communautaires qui contribuent à faire avancer les projets sur nos territoires respectifs.

Bernard PILLEFER, Maire de Fréteval





INFORMATIONS GÉNÉRALES

ACCUEIL DU PUBLIC Mairie de Fréteval

31 rue L. et M. Louise Tessier
41160 Fréteval
Tél : 02 54 82 63 52
Fax : 02 54 82 07 15
E-mail : freteval.mairie@wanadoo.fr



LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

Lundi-mardi-mercredi-vendredi de 14 h à 18 h
Jeudi Fermé
Samedi de 9 h à 12 h
Possibilité d'être reçu sur RDV le matin.

LE PERSONNEL

Directrice des services :

Hélène Lecomte-Becu, attaché territorial.

Service administratif :

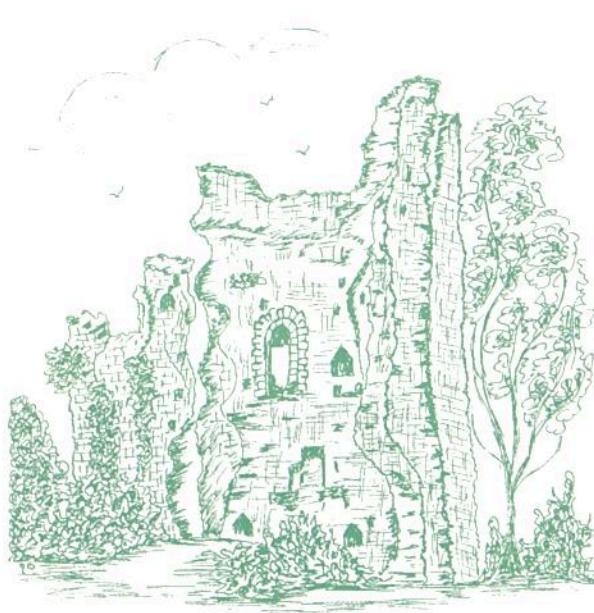
Nathalie Saillard
adjointe administrative.

Service technique :

Responsable : Jean-Claude Journet
Agents : Ghislain Bertin, Stéphane Blin, Philippe Delcourt, Sophie Raych, Véronique Loiseleur, Thierry Papon.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous tous les jours.

**Élections présidentielles 2017 : 1^{er} tour le 23 avril
et 2^e tour le 7 mai.
Inscriptions liste électorale avant le 31/12/2016.**



FRÉTEVALLOISES, FRÉTEVALLOIS...

Au 1^{er} janvier 2016, la population légale étant désormais actualisée tous les ans, vous êtes au nombre de 1 157 habitants !

Du 21 janvier 2016 au 20 février s'est déroulé sur la commune le recensement de la population. Cette démarche capitale pour notre collectivité a été réalisée sans difficultés par les agents recenseurs grâce à votre accueil et votre participation.

Merci !

ÉCOLE DE FRÉTEVAL

Vous venez d'emménager ?

Pour toute inscription scolaire, s'adresser à Madame la Directrice de Fréteval, Tania Boulay, au 02 54 82 61 50, au 1 rue du mail.

TRÉSORERIE DE MORÉE

Le centre des finances publiques de Morée est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h 15, le vendredi de 8 h à 12 h.

Tél : 02 54 82 60 10.

DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS

Toute personne désirant un passeport doit se rendre uniquement dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour passeport biométrique. Vous pouvez contacter :

- La mairie d'Oucques Tél : 02 54 23 11 00
- La mairie de Vendôme Tél : 02 54 89 43 99

Les demandes et retraits se font uniquement sur rendez-vous.



DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉS

Le décret n°2013-1188 du 18 décembre 2013 prévoit que les cartes d'identités délivrées à des majeurs entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prorogées de 5 ans après la fin de validité indiquée au verso. Le renouvellement en cas de perte, vol, modification d'état civil est nécessaire.



RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE À 16 ANS



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizeième anniversaire.

La mairie (ou le consulat) lui remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial de la conserver précieusement. En effet, cette attestation sera réclamée pour une inscription à tout examen ou tout concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, permis de conduire, conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL DE FRÉTEVAL

Le document du Plan de Sauvegarde recense les risques relevés et évalués par les services de l'État. Dans un souci d'une véritable politique de prévention et d'information, il tente d'apporter des données claires et objectives sur les risques naturels et technologiques qui concernent Fréteval.

Fruit d'un travail de quelques années, ce document est régulièrement mis à jour. Le Plan Communal de Sauvegarde est exécutoire et opposable aux tiers depuis le 30 juin 2013 (arrêté municipal en date du 18 avril 2013, exécutoire le 30 avril 2013). Il est consultable en mairie durant les jours et horaires d'ouverture du secrétariat.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de Justice sont nommés par ordonnance du premier président de la Cour d'Appel, prise sur proposition du juge d'instance et avis du procureur de la République.

Leur mission est de faciliter en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des conflits portant sur les droits dont les intéressés ont la libre disposition, en tentant de rapprocher hors de tout cadre contraignant, les points de vue de personnes dont la démarche commune dénote une volonté de se concilier.

Les conciliateurs de justice assurent des permanences dans tous les cantons du département ainsi qu'au tribunal d'instance et à la Maison de la Justice et du Droit de Blois. Ils assurent une mission de service public, ils sont assermentés, disponibles, volontaires et bénévoles. Leur action a pu se développer dans le cadre des conflits tels que :

- les troubles de voisinage,
- les différends issus du droit de propriété,
- les litiges entre commerçants, artisans et leurs clients,
- les désaccords suite aux transactions
- les différends entre locataires et propriétaires, entre vendeur et acheteur, etc.

Toute personne physique ou morale peut s'adresser aux Conciliateurs de Justice par tout moyen, écrit, téléphonique, ou en se présentant au lieu de ses permanences.

En pratique, c'est au tribunal d'instance, à la Maison de la Justice et du Droit ou la mairie qu'il faut s'adresser pour connaître le lieu de leurs permanences ; il est également possible, de contacter la permanence des Conciliateurs de Justice avec rappel dans la journée s'il y a un message sur le répondeur au **02 54 56 26 62** ou par mail : **conciljustice41@orange.fr**

CONCILIATEUR DU CANTON DE MORÉE

Une permanence du conciliateur a lieu à la Mairie de Morée tous les derniers lundis matins de chaque mois par Monsieur Daniel Gazal de 9 h à 11 h (avec ou sans rendez-vous).

Tél : 02 54 89 15 15.





DÉJECTIONS DES CHIENS SUR LE MAIL, LES TROTTOIRS, LES ESPACES VERTS : STOP ET RESPECT DE LA LOI POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS ET DE NOS ENFANTS !



Suite à une recrudescence des nuisances sur l'ensemble du territoire de la commune, en lien avec les déjections canines, l'errance des animaux, nous vous rappelons que « les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal ».

Si cela n'est pas fait, vous pouvez être soumis aux amendes suivantes : « Si vous n'avez pas de sac sur vous, **17 € d'amende** ; si vous ne ramassez pas la crotte de votre chien, **35 € d'amende** ; si le chien n'est pas en laisse ni muselé (code rural art.8 al.6), **35 €** ».

De plus, nous vous rappelons que vous devez déclarer tout chien d'attaque ou de défense de 1^{ère} ou 2^e catégorie en mairie, sinon l'animal peut être placé, voire euthanasié.

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus « un gêneur » pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté.

BALAYAGE DES CANIVEAUX

Bien vouloir libérer les places de stationnement afin d'assurer au mieux l'entretien en 2016 : les 23 juin, 25 août, 14 octobre et 22 décembre.

INTERDICTION DE BRÛLAGE EN PLEIN AIR

Les dispositions de la loi du 15 juillet 1975 prévoient de manière générale que les déchets doivent être éliminés dans des conditions strictement réglementées, notamment par le biais des installations classées pour la protection de l'environnement. S'agissant plus spécifiquement du brûlage, le règlement sanitaire départemental en date du 23 janvier 1986 en vigueur dans le Loir-et-Cher, stipule dans son article 84 que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ».

Dans le chapitre 20 de l'annexe 2 du décret n° 2002-540 du 18 avril 2002, relatif à la classification des déchets, qui liste les déchets entrant dans la catégorie : « Déchets municipaux (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations) y compris les fractions collectées séparément », on trouve les « déchets de jardin et de parc » (rubrique 20 02).

Les déchets verts issus des jardins entrent donc bien dans la catégorie

des déchets ménagers et assimilés dont le brûlage est interdit par l'article 84 du RSD.

Le brûlage des déchets verts est répréhensible par la loi et peut amener à une amende de 115 €.

S'agissant des déchets verts issus de l'entretien assuré par les agents municipaux sur le territoire communal, le conseil municipal de Fréteval a décidé d'engager une réflexion sur la recherche de solutions alternatives (broyeurs végétaux, broyeur de branches ...).



BRUITS DE VOISINAGE

Les tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ou autres travaux nécessitant l'utilisation des engins à moteur ne peuvent être utilisées que :

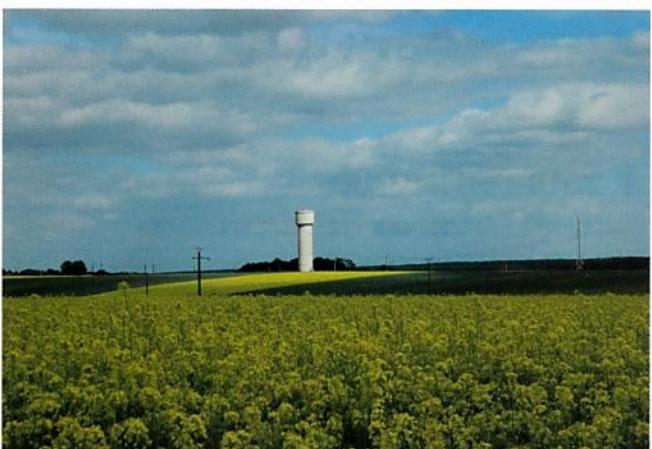
- le lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi : **de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,**
- les samedis : **de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,**
- les dimanches et jours fériés : **de 10 h à 12 h uniquement.**

Selon l'arrêté préfectoral en vigueur du 26 novembre 1999 et relatif aux bruits de voisinage qui indique « les dispositions concernant les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ».



ARROSAGE DES PLANTATIONS ET DES MASSIFS PAR LES AGENTS TECHNIQUES MUNICIPAUX : EAUX DE RÉCUPÉRATION !

Il est important de préciser que l'eau utilisée lors de l'arrosage en été ne provient pas du réseau d'adduction d'eau potable. Lors du lavage hebdomadaire des filtres du château d'eau, l'eau est récupérée puis stockée dans un bassin sur le site. Ensuite, elle est pompée pour remplir la citerne que vous voyez lors de l'arrosage des bacs à fleurs ou des massifs floraux.



PROPRETÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES

Les dépôts d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit (ordures ménagères, déchets verts, branchages, encombrants, cartons, gravats ...) sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune.

Toute infraction constatée sera poursuivie par les autorités habilitées. Tout contrevenant s'expose à une amende prévue par le Code Pénal.

ENTRETIEN DES ABORDS DE TERRAINS DES PARTICULIERS

Les haies, les arbres morts (tombés ou risquant de tomber sur la voie), les trottoirs, les accotements doivent être entretenus, et notamment ceux donnant sur les voies publiques. En effet, ils peuvent entraver la bonne visibilité des conducteurs, et empêcher la circulation et la sécurité des piétons.

Selon l'article L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a autorité pour mettre en demeure les propriétaires d'exécuter, à leurs frais, les travaux de remise en état du terrain et d'y procéder d'office aux frais du propriétaire ou de ses ayants droits si les travaux n'ont pas été effectués à la date de la mise en demeure pour des motifs d'environnement.

PRÉCISION SUR L'UTILISATION DES PRODUITS DE TRAITEMENT

En lien avec la loi interdisant les désherbants la commune n'utilisera plus de produits phytosanitaires contre les mauvaises herbes. Elle privilégiera les méthodes traditionnelles. Il va falloir s'habituer à la présence de plantes dans la commune. Il faudra que chacun entretienne les abords de sa propriété en désherbant ou en fleurissant tout en respectant l'environnement.

LES ANIMAUX ERRANTS !

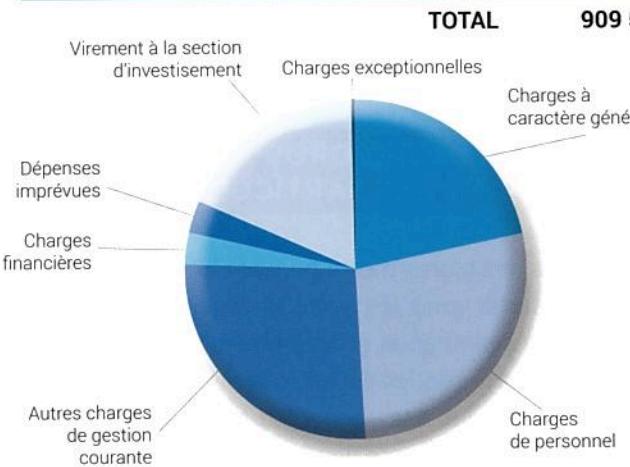
Selon le décret n°2002-1381 du 25 novembre 2002, les animaux errants sont recueillis par les agents municipaux (lorsque les conditions de sécurité sont remplies) et déposés à la SPA de Morée. Par délibération en date du 3 décembre 2015, le conseil municipal a décidé de fixer des frais auprès des propriétaires identifiés à 80 € pour chaque intervention.



Budget 2016 Commune

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Charges à caractère général	199 161,20 €
Charges de personnel	248 758 €
Autres charges de gestion courante	240 008 €
Charges financières	27 146,59 €
Dépenses imprévues	30 000 €
Virement à la section d'investissement	163 525,17 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
	TOTAL
	909 599 €

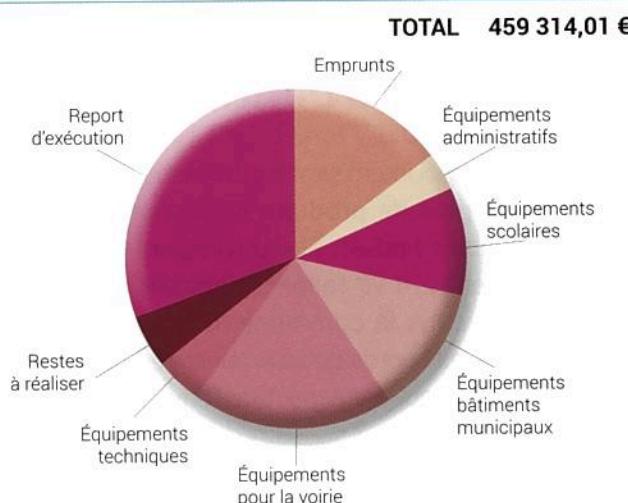


RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Atténuations de charges
Produits des services
Impôts et taxes
Dotations et participations
Autres produits de gestion courante
Produits exceptionnels
Résultat reporté
TOTAL
909 599 €



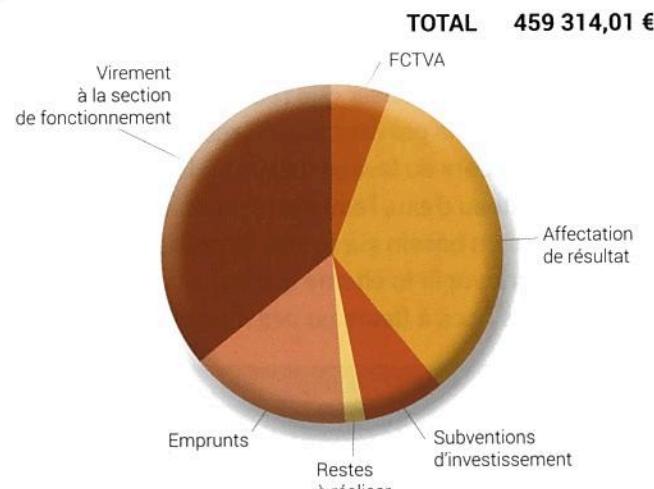
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	RECETTES D'INVESTISSEMENT
Emprunts	68 111,34 €
Équipements administratifs	16 573,84 €
Équipements scolaires	47 800 €
Équipements bâtiments municipaux	55 311,56 €
Équipements pour la voirie	87 978,16 €
Équipements techniques	21 148,27 €
Restes à réaliser	22 348,14 €
Report d'exécution	140 042,7 €
	TOTAL
	459 314,01 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECETTES D'INVESTISSEMENT
FCTVA	26 600 €
Affectation de résultat	153 491,64 €
Subventions d'investissement	36 798 €
Restes à réaliser	8 899,2 €
Emprunts	70 000 €
Virement à la section de fonctionnement	163 525,17 €
	TOTAL
	459 314,01 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2015 COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Dépenses	664 379,21 €
Excédent	140 434,07 €
	TOTAL
	804 813,28 €
Recettes	804 813,28 €
Report de l'exercice	804 813,28 €
	TOTAL
	804 813,28 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	231 646,70 €
Restes à réaliser de l'exercice	231 646,70 €
	TOTAL
	231 646,70 €
Recettes	204 432,80 €
Déficit	27 213,90 €
	TOTAL
	231 646,70 €



Budget 2016 SIAEP

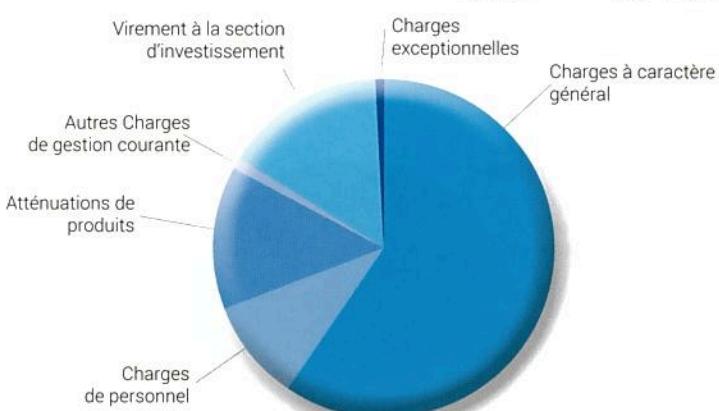
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	153 309,61 €
Charges de personnel	25 000 €
Atténuations de produits	35 000 €
Autres Charges de gestion courante	2 450 €
Virement à la section d'investissement	39 435,39 €
Charges exceptionnelles	2 000 €

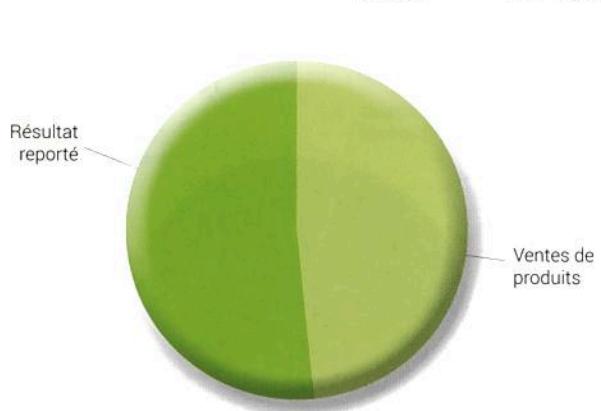
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ventes de produits	125 000,28 €
Produits exceptionnels	0 €
Résultat reporté	132 194,72 €

TOTAL 257 195 €



TOTAL 257 195 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

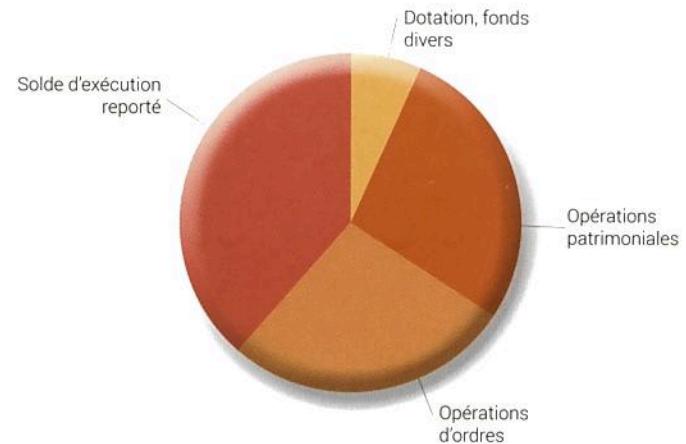
Opérations d'équipement	70 634,2 €
Restes à réaliser	14 62,8 €

TOTAL 72 097 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotation, fonds divers	4 900,2 €
Opérations patrimoniales	19 834,09 €
Opérations d'ordres	19 601,3 €
Solde d'exécution reporté	27 761,41 €

TOTAL 72 097 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2015 SIAEP

EXPLOITATION

Dépenses	116 797,74 €
Excédent	21 672,08 €
	TOTAL 138 469,82 €
Recettes	138 469,82 €
Report de l'exercice	
	TOTAL 138 469,82 €

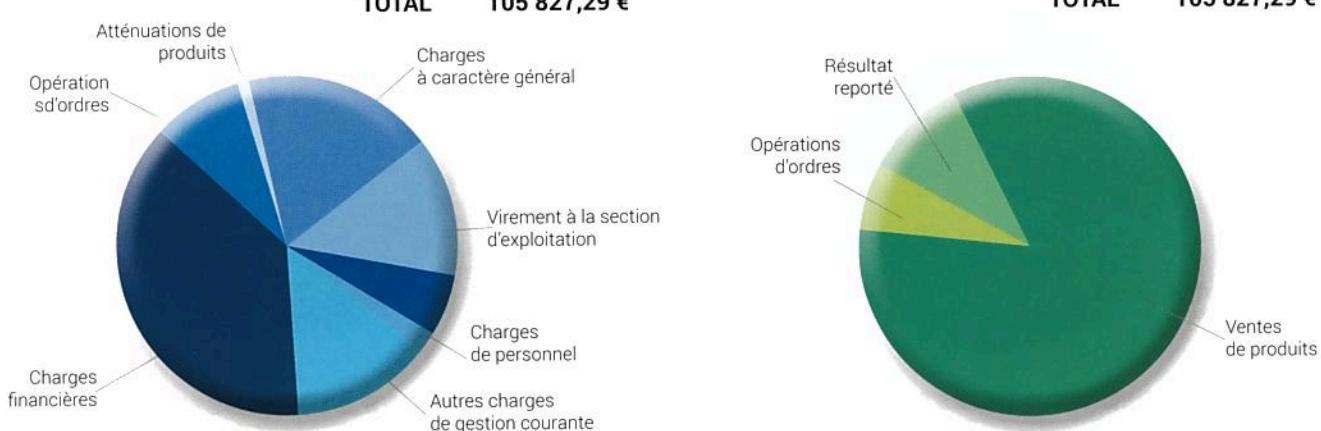
INVESTISSEMENT

Dépenses	31 265,21 €
Excédent	8 548,73 €
	TOTAL 39 813,94 €
Recettes	39 813,94 €
Report de l'exercice	
	TOTAL 39 813,94 €

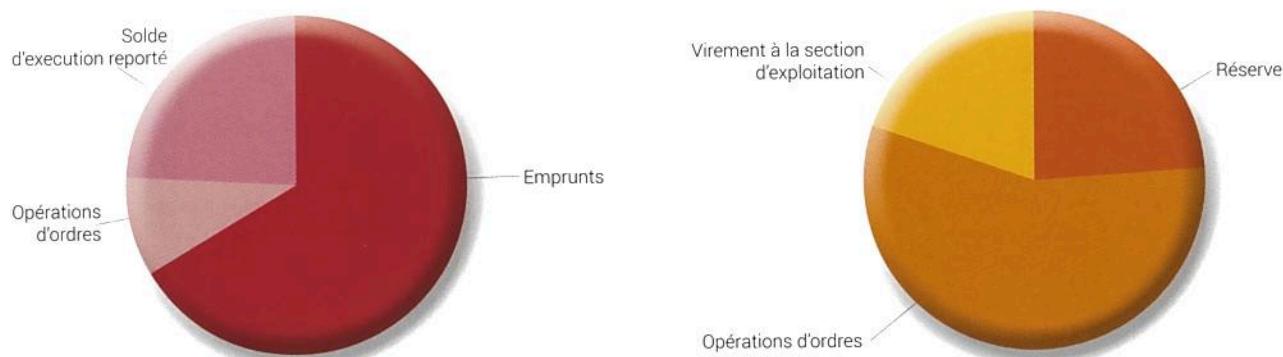


Budget 2016 Assainissement

DÉPENSES D'EXPLOITATION		RECETTES D'EXPLOITATION	
Charges à caractère général	19 396,37 €	Ventes de produits	89 000 €
Virement à la section d'exploitation	14 017,42 €	Opérations d'ordres	6 616 €
Charges de personnel	6 200 €	Résultat reporté	10 211,29 €
Autres charges de gestion courante	2 000 €		
Charges financières	14 060,50 €		
Opérations d'ordres	40 153 €		
Atténuations de produits	9 000 €		
Charges exceptionnelles	1 000 €		
TOTAL		TOTAL	105 827,29 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Emprunts	47 554,42 €	Réserve	17 192,60 €
Opérations d'ordres	6 616 €	Opérations d'ordres	40 153 €
Solde d'exécution reporté	17 192,60 €	Virement à la section d'exploitation	14 017,42 €
TOTAL		TOTAL	71 363,02 €



COMpte ADMINISTRATIF 2014 ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Dépenses	97 751,86 €	Dépenses	57 686,51 €
Restes à réaliser de l'exercice	4 000,68 €	Report de l'exercice	11 065,07 €
TOTAL	101 752,54 €	TOTAL	68 751,58 €
Recettes	101 752,54 €	Recettes	68 751,58 €
Report de l'exercice		Report de l'exercice	
TOTAL	101 752,54 €	TOTAL	68 751,58 €



Emprunts de la Commune arrêtés au 31 décembre 2016

OBJET DU CRÉDIT	MONTANT	DATE D'ACQUISITION	DATE DE FIN	CAPITAL RESTANT DÛ
Divers commune	125 000 €	12/12/2013	20/12/2023	91 014,15 €
Lotissement les Rasfaux	195 000 €	28/07/2005	25/02/2025	102 737,63 €
Mairie accessibilité et extension	85 000 €	24/12/2010	24/12/2020	37 032,34 €
Restaurant scolaire	55 190,88 €	25/01/2009	25/01/2023	27 381,84 €
Restaurant scolaire	300 000 €	04/01/2008	25/01/2028	211 962,59 €
Signalisation voirie	80 000 €	25/05/2006	25/02/2017	7 979,59 €
Divers commune	88 420,43 €	01/08/2001	01/05/2016	0 €
Refonte groupe scolaire	200 000 €	02/04/2013	02/04/2028	167 742,14 €
TOTAL	1 133 420,43 €			645 850,28 €

Emprunts Assainissement arrêtés au 31 décembre 2016

OBJET DU CRÉDIT	MONTANT	DATE D'ACQUISITION	DATE DE FIN	CAPITAL RESTANT DÛ
Divers	60 979,61 €	01/07/2000	01/07/2019	8 777,68 €
Divers	18 293,88 €	01/08/2000	01/0/2019	2 636,32 €
Divers	30 489,80 €	01/06/2001	01/03/2021	6 479,24 €
Rue du châlet et Courcelles	90 000 €	02/12/2003	15/11/2018	15 449,91 €
Travaux	95 000 €	01/09/2004	25/09/2024	46 826,71 €
Divers	170 000 €	27/12/2006	25/12/2021	67 712,53 €
Le Plessis	130 000 €	04/01/2008	25/01/2028	91 850,51 €
Le Plessis	74 000 €	15/12/2009	05/01/2019	24 780,29 €
Divers	40 000 €	21/12/2011	16/01/2022	25 731,73 €
TOTAL	708 763,29 €			290 244,92 €



ARRIVÉE ET DÉPART DE LA COMMUNE DE FRÉTEVAL

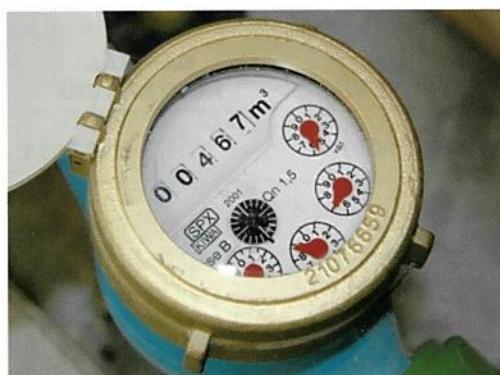
Lors de votre arrivée ou départ de la commune de Fréteval, vous devez venir à la mairie :

- pour mettre à jour votre dossier pour la facturation d'eau et d'assainissement,
- pour prendre rendez-vous avec le technicien afin que le relevé de compteur soit effectué et que son état soit vérifié.

RELEVÉ DE COMPTEUR POUR LA FACTURATION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Dans l'année deux relevés de compteur sont effectués, courant avril et septembre, correspondant à la facturation d'octobre à avril et d'avril à début octobre pour l'eau. La facture d'assainissement annuelle est établie sur la période d'octobre à octobre.

Si vous êtes absents lors du relevé de compteur, vous devez nous retourner la carte déposée par le technicien dans votre boîte à lettre sinon la consommation facturée sera fixée sur la consommation précédente.



L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'ensemble des diagnostics des installations d'assainissement non collectif a été effectué sur la commune de Fréteval au cours de l'année 2012.

Pour tout renseignement, appeler la Communauté du Perche & Haut Vendômois au 02 54 82 74 91.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EAU POTABLE (SIAEP)

Ce syndicat comprend les communes de Fréteval et de Saint-Hilaire-la-Gravelle. Son siège est situé à la Mairie de Fréteval. Un système de chloration est mis en place depuis l'été 2004 et des analyses d'eau sont régulièrement effectuées par les services de la DDASS.

Leurs rapports sont affichés en mairie. À ce sujet, nous vous rappelons que des prélèvements peuvent être réalisés **à votre domicile** par des techniciens de l'ARS (Agence Régionale de la Santé Centre) et sur présentation de leur carte professionnelle. N'hésitez pas à la réclamer !

Les différents paramètres de la facturation d'eau potable applicables depuis le 1^{er} janvier 2016 sont les suivants :

■ compteur 15 m ³	12,50 €	■ compteur 60 m ³	14,40 €
■ compteur 30 m ³	13,40 €	■ de 0 à 99 999 m ³	1 €
■ compteur 40 m ³	13,80 €		

Pénalités de déplacement : Attention ! Conformément au règlement et à la délibération du 20 mars 2012, le déplacement de l'agent du syndicat d'eau sera facturé dans le cas où l'incident constaté ne nécessite aucune intervention de sa part ou n'est pas imputable au service d'eau : **30 €**

Remplacement compteur à eau ou de réouverture de compteur : **55 €**

La redevance due au titre de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne évolue de la façon suivante :

■ 0,300 €/ m ³ au 01/01/2010	■ 0,310 €/m ³ au 01/01/2013
■ 0,310 €/ m ³ au 01/01/2011	■ 0,310 €/ m ³ au 01/01/2014
■ 0,320 €/ m ³ au 01/01/2012	■ 0,310 €/ m ³ au 01/01/2015

Ajoute administrative en charge du SIAEP et de l'assainissement :

Nathalie Saillard

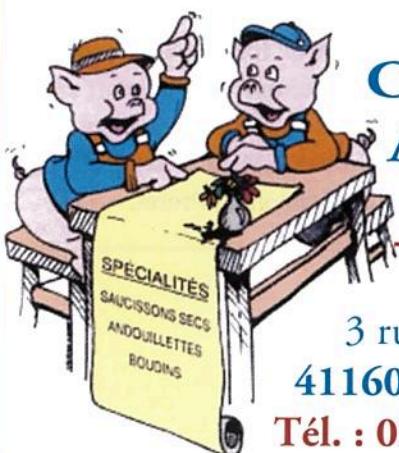
Technicien responsable du réseau : **Ghislain Bertin**.

POMPE DE RELEVAGE STATION D'ÉPURATION

La quasi-totalité des lingettes utilisées pour le démaquillage, pour dépoussiérer, pour nettoyer l'évier de la cuisine ne sont pas biodégradables. **Jetées dans les cuvettes des WC**, elles resteront dans le réseau d'assainissement plusieurs jours, sans se désagréger et arriveront à la station sous forme de filasse provoquant **des dysfonctionnements importants**.

Les cuvettes des WC ne sont pas des vide-ordures, il est interdit d'y jeter des cotons-tiges, des protections hygiéniques, des préservatifs, des couches, des peintures, des substances chimiques, des huiles.

Valérie et Alain
DEPARDIEU



**Charcuterie
Artisanale
Traiteur**

3 rue du Pont
41160 FRÉTEVAL
Tél. : 02 54 82 65 64



**Assistance
Informatique
à Domicile**

Vente - Installation - Dépannage
Micro-informatique et Consommables
Distributeur agréé des Produits
et Services Internet Orange®

Romain BRINET

Le Châtelet - **41160 MORÉE**
Tél. : 06 30 25 20 80
Mail : contact@aid-41.fr - Site web : www.aid-41.fr

VOTRE AGENT FORD



Jean Paul Cordelet

Location véhicules utilitaires
Prêt de véhicules gratuits pendant vos réparations
Ventes de véhicules neufs et occasions
Carrosserie, peinture, pare-brise
Promo pneus à l'année

Pour me contacter : Tél : 02.54.82.03.92
Fax : 02.54.82.04.99

jean-paul.cordelet@wanadoo.fr
15 bis rue Léon Cibié
41160 Saint Hilaire la Gravelle

Parquet massif • Charpente • Panneau lamellé collé

Dribois

Claude DRIOT

CHÊNE
DOUGLAS



Les Cercueils 41160 Fréteval
06 58 07 83 70 • 02 54 82 06 36
dribois41@gmail.com



EURO REPAR
CAR SERVICE

ENTRETIEN RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Garage Yves RONÇAY

PA de la Varenne
Route de Saint-Hilaire
41160 MORÉE

Tél. : 02 54 82 63 91
Fax : 02 54 82 03 10

E-mail : yves.roncay0181@orange.fr

*Camping****

de La Maladrerie



OUVERT TOUTE L'ANNÉE

**Plans d'eau • Pêche
Loisirs • Jeux
Piscine**

41160 FRÉTEVAL

Tél. 02 54 82 62 75



ASSISTANTES SOCIALES

À la MDCS (Maison Départementale de la Cohésion Sociale) de Vendôme pour toutes les questions en lien avec les enfants (PMI), l'insertion professionnelle et sociale (RSA) et des difficultés au quotidien :

17 bis avenue Jean Moulin - Tél : 02 54 73 43 43.

Permanences jeudi 16 juin, jeudi 21 juillet, jeudi 18 août, jeudi 15 septembre, jeudi 20 octobre, jeudi 17 novembre, jeudi 15 décembre entre 10 h 30 et 12 h à la Mairie de Fréteval. Possibilité de prendre un rendez-vous auprès d'Hélène Lecomte-Becu à la mairie.

Au Centre Local d'Information et de Coordination départemental pour les personnes âgées et les enfants ou adultes en situation d'handicap et leur entourage pour obtenir une information diversifiée et personnalisée sur tous les aspects de la vie quotidienne pour maintenir une autonomie au **07 86 03 05 58** et à l'adresse suivante :

nathalie.prevelato@cg41.fr.

Permanences le jeudi 23 juin, le jeudi 21 juillet, le jeudi 25 août, le jeudi 22 septembre, le jeudi 20 octobre, le jeudi 17 novembre et le jeudi 15 décembre 2016 de 14 h à 17 h à la Mairie de Fréteval. Possibilité de prendre un rendez-vous auprès d'Hélène Lecomte-Becu à la mairie.

CABINET D'INFIRMIÈRES À FRÉTEVAL 10 RUE DU PONT

Élodie Petit, Angélique Borel : Possibilité de soins au cabinet sur rendez-vous au **02 54 82 72 77**.

Permanence d'une Pédicure-podologue au cabinet infirmier, Madame Carine Nedelec sur rendez-vous, **06 76 69 35 89**.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Ouverte tous les mercredis après-midi de 14 h 30 à 17 h pour vous accueillir, vous écouter, vous orienter et vous proposer une aide alimentaire et du textile.

Unité Locale de Vendôme-Morée – Rue des mésanges - ZA la Varenne - 41160 Morée – Tél. : 02 54 77 06 78
adresse mail : ul.vendome@croix-rouge.fr
Correspondante Mme Françoise Dodinot.

COLIS DE NOËL POUR LES PERSONNES ÂGÉES

La distribution du colis de noël du CCAS aux personnes âgées de plus de 70 ans, inscrite sur la liste électorale, sera faite le **samedi 17 décembre 2016 entre 9 h et 12 h**.

PLAN CANICULE ET VEILLE ESTIVALE

Les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes en situation d'handicap, femme enceinte, jeunes enfants en bas âges) et sans personnes proches résidant à leur domicile doivent se faire connaître à la mairie afin de bénéficier du dispositif d'aide adaptée mis en place du 1^{er} juin au 31 août et activé en plan canicule sous décision du Préfet.

En période de canicule,
**il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte?**



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule,
quels sont les bons gestes?



JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Je mouille
mon corps et
je me ventile



Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches



AU BONHEUR TRANQUILLE

Tabac - Presse - Bar - PMU - Jeux
Point poste - Articles de pêche - Fleurs
cadeaux, cartes de téléphonie mobile, carterie et papeterie,
cigarettes électroniques

2 rue de l'Étang
41160 FRÉTEVAL
02 54 82 09 40

Mardi au samedi 7 h 00-12 h 30 et 14 h 30-19h30,
dimanche et jours fériés 8 h 30-12 h 30
aubonheurtranquille@orange.fr

VENTE ET RÉPARATION
MACHINES AGRICOLES
MOTOCULTURE

LISLE AGRI SERVICE



Makita



DOLMAR



rue de Varenne - 41100 PEZOU - Tél. : 02.54.23.60.48

CHÂTEAU DE ROCHEUX



Chambres d'hôtes (FRÉTEVAL)

Location de salles pour réception

de novembre à mars

Tél 02 54 23 29 74
chateauderocheux@wanadoo.fr

www.chateauderocheux.fr



Redécouvrez un site authentique
5 chambres de 2 à 4 personnes
à partir de 52 € Tout confort (3 épis)

Prestations Services

Bâtiments SARL PSB

13, route d'Oucques
41160 MORÉE
06 08 18 93 75

 **SIMPLON** cars



Location de cars grand tourisme de 8 à 79 places
Services réguliers - Circuits touristiques
Clubs - Groupes - Comités d'entreprise - Associations
www.cars-simplon.fr

Agences :

41000 BLOIS 76 rue Denis-Papin	02 54 74 95 36
41100 VENDÔME 32 rue du Change	02 54 80 03 09
41200 ROMORANTIN 93 rue G. Clemenceau	02 54 88 82 90
45000 ORLÉANS 36 rue Jeanne-d'Arc	02 38 53 20 01
41240 OUZOUER-LE-MARCHÉ (Siège Social)	02 54 82 41 33

Autres agences : Chartres - Châteaudun
Bourges - Vierzon - Châteauroux

MENUISERIE ARTISANALE

GUILLEMIN MICHAEL

Toutes fermetures d'habitation
Intérieures - Extérieures
BOIS - PVC - ALU

Parc d'activité Intercommunale

La Varenne

41160 MORÉE

E-MAIL : mica.guillemain@orange.fr

02 54 23 05 39 - 06 78 75 27 51



État civil

NAISSANCES

Nikola, Paul, Pero Lebriez

né le 2 février 2015

Matthias, Alain, Guillaume Jouet

né le 29 mars 2015

Eva, Rachel, Aude, Élöïse Durand

née le 9 mai 2015

Milo, Pascal, Daniel Jumert

né le 16 août 2015

Léo, Michel, Philippe Sionneau

né le 15 septembre 2015

Ilyan, Jean, Abdallah Moussa Massiala

né le 19 octobre 2015

Théa, Inna, Pascaline Tavenard

née le 17 décembre 2015

DÉCÈS

Yvonne, Louise Chevallier

décédée le 18 février 2015

Michelle Liorey épouse Barrouquere

décédée le 10 avril 2015

Nathalie, Raymonde, Martine, Émilienne Lecourtois

décédée le 18 avril 2015

Joël, Lucien Chopard

décédé le 11 mai 2015

Andrée, Louise, Raymonde Beucher veuve Marmion

décédée le 9 Juillet 2015

Laurent, Anselme Bailleux

décédé le 4 août 2015

Martine, Louise Guignon veuve Fuvel

décédée le 7 septembre 2015

Jacqueline, Henriette Duval veuve Ménard

décédée le 17 octobre 2015

Michel Moreau

décédé le 10 décembre 2015

UNIONS

Bruno, Nazzarino, Agostino, Romili et Christelle, Marguerite, Raymonde Narcy unis le 11 juillet 2015



Route 41 Transport à la demande

Ce service a été mis en place en 2010 par le Conseil départemental pour désenclaver les campagnes. Il fonctionne sur réservation, 2 demi-journées par semaine.



Son principe est simple : un véhicule vient vous chercher à domicile pour vous conduire à l'une des destinations fixes prédefinies.

COMMENT RÉSERVER ?

En appelant la centrale de réservation, au plus tard à 12 h, la veille de votre déplacement au 02 54 58 41 50.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- **2 €** le trajet soit **4 €** l'aller-retour.
- **Gratuit** pour les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de l'allocation spéciale, titulaires de la carte gratuité (plus d'informations auprès du conducteur).

Ce nouveau service fonctionne :

- **Le mercredi après-midi**

Points d'arrêt :

- **Cinéma, rue Darreau à Vendôme**
- **Médiathèque, Place Pierre Genevée à Fréteval**

- **Le vendredi matin**

Point d'arrêt :

- **Place Saint-Martin à Vendôme**

Plus d'informations sur www.le-loir-et-cher.fr

Tous les véhicules sont accessibles aux personnes handicapées..

Valdem



Jours et horaires d'ouverture de la déchetterie de Morée

Pensez à vous munir de votre carte de déchetterie délivrée par la mairie.

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

- **Lundi-mercredi-jeudi-vendredi-samedi matin : de 9 h à 12 h**
- **Mercredi : de 14 h à 17 h**
- **Vendredi et samedi après-midi : de 14 h à 17 h 30**

La déchetterie est fermée le mardi, les jours fériés et les dimanches.

La collecte des ordures ménagères est assurée à Fréteval tous les vendredis matin.

Pour toute question (bac cassé ou disparu, composteurs, gobelets) :

Val Dem, ZAC du Haut des Clos, allée Camille Vallaux, 41100 Vendôme

Tél. : 02 54 89 41 17 - secretariat@valdem.fr

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES 2016

À Fréteval

- **Samedi 18 juin** : Rassemblement au cimetière à 18 h 30.
- **Vendredi 11 novembre** : Rassemblement pont des Anciens Combattants à 11 h 15 - départ à 11 h 30.

À Lignières

- **Vendredi 11 novembre** : Rassemblement Stèle des Anciens Combattants à 9 h 45 - départ à 10 h.
- **Lundi 5 décembre** : Rassemblement Stèle des Anciens Combattants à 14 h 45 - départ à 15 h - Remise de décos.

ANNONCES ET INSERTIONS NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Sylvie Foisset est la correspondante de la Nouvelle République. S'adresser au **06 08 02 26 56** ou par e-mail à **sybille.foisset@wanadoo.fr** afin de faire paraître les messages dans la presse locale. Les associations sont invitées à faire part rapidement de leurs manifestations et autres réunions pour annonce ou compte-rendu.

DÉCORATIONS DE NOËL 2016 - RECHERCHE DE BRANCHAGES OU DE SAPIN(S)



Grâce à de nombreux bénévoles, la décoration des rues de Fréteval en vue des fêtes de fin d'année est un vrai succès ! Afin que cette opération d'embellissement puisse perdurer, nous sommes toujours à la recherche de grands sapins. C'est pourquoi, toute personne souhaitant une taille ou un abattage de son ou de ses sapin(s) dans sa propriété et ceci par nos agents communaux doit s'adresser en mairie de Fréteval. Mais attention ! Il ne s'agit pas d'élaguer une haie ou d'effectuer un travail d'entretien chez des privés. Aussi, toute candidature devra être soumise auprès d'une équipe d'élus qui se rendra sur place afin d'accepter ou pas la proposition. D'avance, nous vous remercions !

VENTE DE CARTES PÊCHES ÉTANG SAINT-LUBIN ET RELAIS POINT POSTE



Les cartes de pêche à l'étang de Saint Lubin sont en vente « **Au Bonheur Tranquille** » 2 rue de l'Étang à Fréteval

Prix des cartes

- La journée : **3,40 €** / La nuit : **5,20 €**
- La semaine : **8,50 €** / L'année (de date à date) : **42 €**

Ouvert les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis :

- De 7 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30.
- Le dimanche de 8 h 30 à 12 h.

Tél. : 02 54 82 09 40

E-mail : aubonheurtranquille@orange.fr

Site Internet : aubonheurtranquille.com

INFORMATIONS FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET 2016

Le grand feu d'artifice sera tiré à l'étang de Saint-Lubin le mercredi 13 juillet 2016 vers 23 h.

Dès 22 h, et dans le cadre de la retraite aux flambeaux, petits et grands seront accueillis au 9, rue de la Gare. Se renseigner au **02 54 82 72 42** pour le repas champêtre qui sera suivi d'un bal populaire en plein air.

INFORMATIONS BROCANTE DU 24 JUILLET 2016

La circulation sera interdite le dimanche 24 juillet de 4 h à 22 h dans les rues suivantes :

- **rue de l'étang : de l'église à la rue des acacias,**
- **rue du temple,**
- **rue du mail : de la rue de la gare à la rue de l'étang,**
- **l'aire de loisirs (ex camping).**



École de Fréteval : année scolaire 2014-2015

SORTIE PATINOIRE

décembre 2014

Heureuse initiative que celle de la ville de Vendôme, d'installer une patinoire pour les fêtes de fin d'année et de la mettre à la disposition des écoles. Dans le cadre de son Projet d'École visant à « ouvrir les élèves au monde culturel », l'équipe enseignante a saisi l'opportunité de proposer cette activité singulière aux enfants en s'inscrivant dans un projet « patinage ». Quelques séances préalables d'apprentissage à la maîtrise de l'équilibre à rollers furent programmées et c'est avec enthousiasme que, de la Grande Section au CE2, les élèves se sont engagés sur la glace avec prudence, dans un 1^{er} temps, se cramponnant aux rembardes. Les plus téméraires n'ont pas tardé à investir l'espace - patinoire et à s'entraîner sur les parcours mis à leur disposition. Tandis que les uns sécurisaient leurs déplacements à l'aide de supports ludiques, les autres prenaient place sur les fauteuils de glisse et se laissaient ainsi promener par leurs pairs. Toujours est-il que chacun a su trouver son plaisir. Le créneau attribué a semblé bien trop court et c'est avec pantalons et gants mouillés, mais des mines réjouies qu'il a fallu déchausser les patins. Une bien belle expérience !



LA RÉPARTITION ÉTAIT LA SUIVANTE :

11 P.S et 14 G.S.: Tania Boulay / Chloé Dolléans
22 CP : Cécile Balan

23 CE1 : Sophia Trassard
26 CE2 : Delphine Delarue

JARDINIERS EN HERBE

juin 2015



Avec la collaboration de la municipalité, un jardin pédagogique a vu le jour à l'école.

Après quelques expériences et semis réalisés en classe, les élèves de CP, CE1 et CE2 se sont emparés des outils pour devenir de vrais petits jardiniers : un excellent moyen de découvrir différents fruits, légumes et fleurs, d'apprendre à les cultiver et de se sensibiliser au respect de la nature.

Pour une première expérience, les enfants furent enjoués et les récoltes réussies : pommes de terre, tomates cerises, haricots, radis, petits pois,

salades, framboises, fraises, plantes aromatiques... C'est en cuisine maintenant qu'ils vont goûter le fruit de leur travail. Vivement l'année prochaine pour les récoltes d'automne et d'hiver !

**Les enseignantes,
Delphine Delarue et Sophia Trassard**



BLAGOUNETTES DE NOËL

En ce retour de vacances de Noël, chacun raconte :

M... « Moi, j'ai fait de la caloche... Ben, c'est une p'tite chariote avec un chevaux !

A M..., le Père Noël a apporté une poupée, une VRAIE ! Par contre, T... a reçu un FAUX robot-chien, alors que K..., quant à lui, a eu un « bateau de

pirate à moitié long comme ça... ». C'est tout de même A... qui remporte le plus de succès en apportant une touffe de poils blancs, expliquant que c'était « le Père Noël qui avait coincé sa barbe dans la porte, en partant, de chez son papi... » Regards horrifiés : « Mais alors, il n'a plus de barbe ! » Bousculade pour caresser délicatement la précieuse relique.

P'TITES RANDOS AZÉ-VENDÔME

juin 2015



L'école n'en est pas à sa première expérience en matière de « P'tites rando », mais l'idée d'effectuer la majorité du parcours en milieu urbain bousculait quelque peu la conception plus usuelle de randonner par les chemins de campagne. C'est donc quelque peu sceptiques mais curieuses de l'expérience que Sophia Trassard et moi-même, respectivement maîtresses des élèves de CE1 et des Grandes Sections, nous engagions dans le projet.

Les entraînements préalables ont permis, quant à eux, la découverte de la campagne environnante de Fréteval. Si, pour les CE1, la randonnée a commencé dans le centre d'Azé, c'est au poney-club des « Bellezeuvries » (bien connu de l'école puisque c'est sur ce site que les CP effectuent leur cycle « poney ») que les GS ont débuté leur journée par une séance d'approche d'équitation à poney.

Après une séance riche en émotions pour certains, ils sont vaillamment partis par les chemins dans le but de rejoindre leurs camarades de CE1 qui les avaient précédés. Le déjeuner consommé au milieu de la forêt, à l'ombre, protégés du soleil radieux, ils ont gagné la ville de Vendôme, plus exactement le gymnase des Maillettes, siège du « bivouac », sur un parcours ponctué de diverses observations et jeux scientifiques. Douches en règle sous le regard dynamique des parents accompagnateurs, dîner et coucher accompagné de quelques câlins ont eu raison des randonneurs en herbe. La seconde journée fut consacrée à la randonnée urbaine avec visites diverses : jardins de la ville, musée, église de la Trinité, château ainsi que les principaux édifices de Vendôme, sans oublier les jardins publics avec leurs structures de jeux pour les moments de détente.

S'il est une découverte qui a marqué les esprits, il s'agit bien des déplacements effectués en Vbus : pensez donc, un autocar dans lequel on voyage DEBOUT ! Cette expérience renouvelée plusieurs fois fut source de bien des « rigolades ». Ce fut la piscine, elle aussi source de plaisir, qui ponctua l'ultime parcours du 3^e jour. Après un pique-nique pris en commun avec l'ensemble des classes participant aux « Petites rando » puis des ateliers de multi-activités, c'est vêtus de leur tee-shirt et casquette offerts par, et à l'effigie de l'USEP, que les élèves sont rentrés à l'école où leurs camarades avaient réservé une « haie d'honneur » aux petits randonneurs.

Cette expérience de randonnée urbaine a eu raison du scepticisme des maîtresses et, tout comme pour les élèves, elle s'inscrira, une nouvelle fois, comme un riche et agréable souvenir de « P'tites rando ».

**Les enseignantes,
Delphine Delarue et Sophia Trassard**



REMERCIEMENTS

Enfin, une fois n'est pas coutume, je souhaite remercier Ghislain, Stéphane, et Thierry, sans oublier Magali et Véronique, qui, chacun selon la spécificité de son poste, œuvre à l'entretien et au bon fonctionnement de notre école. Merci à Philippe, bricoleur averti, qui fait souvent preuve d'ingéniosité pour répondre à nos divers besoins

d'aménagements, parfois très particuliers. Merci aussi à Jean-Claude qui se montre toujours très réactif pour intervenir (ou faire intervenir), parfois sur le champ, en cas d'urgence, et qui est à l'écoute de nos nombreuses sollicitations, visant toujours l'amélioration des installations mises à la disposition de nos élèves. Merci, à Mme Nathalie

Saillard, secrétaire adjointe et Mme Hélène Lecomte-Bécu, directrice générale des services de la mairie, qui transmettent et orientent nos échanges avec tout autant d'efficacité. Merci enfin à la Municipalité qui permet l'intervention de ce personnel, prouvant ainsi, s'il en était encore besoin, son attachement à son école.

La directrice, Tania Boulay



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET L'ACCUEIL DE LOISIRS



L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs, surtout, ont vu leur fréquentation augmenter depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) ont été mis en place au premier trimestre avec une dizaine d'enfants. Un nouveau thème sera mis en place au second trimestre, sous la houlette d'Isabelle, notre nouvelle animatrice TAP. Face au nombre d'inscrits, une animatrice va rejoindre l'équipe prochainement.

Il reste toutefois nécessaire de nous informer (le lundi soir au plus tard) de la présence ou de l'absence de votre enfant. Vous pouvez le faire par mail :

centredeloisirs.moree@wanadoo.fr. Toute absence non signalée sera facturée (sauf certificat médical).

Horaires :

Garderie

Lundi, mardi, jeudi: 7 h 30 - 9 h / 16 h - 18 h 30

Mercredi : 7 h 30 - 9 h / 11 h 45 - 12 h 30

Vendredi : 7 h 30-9 h / 15 h 15 - 18 h 30

TAP

Lundi, mardi, jeudi: 16 h 15 - 17 h 15

Centre de Loisirs:

Mercredi: 11 h 45 - 18 h 30

Petites vacances et juillet: 7 h 30 - 18 h 30

Tarifs :

Garderie

Matin ou soir : **1,90 €**

Forfait (7 à 8 participations par semaine) : **11,50 €**

Centre de Loisirs

Commune et communes conventionnées :

(Morée, Fréteval, Brévainville, Lignières, Pezou, Renay ; Saint-Hilaire, Viévy, La Bosse, Écoman, Saint-Jean, Busloup).

Quotient familial	Tarifs Journée	Tarifs demi journée
≤ à 600	13 €	8,50 €
Entre 601 et 1 099	13 €	9 €
≥ 1 100	14 €	9,50 €

Communes non conventionnées :

Quotient familial	Tarifs Journée	Tarifs demi journée
≤ à 600	24 €	14 €
Entre 601 et 1 099	24,50 €	14,50 €
≥ 1 100	25 €	15 €

Pour plus de renseignements : **02 54 82 78 35** ou

centredeloisirs.moree@wanadoo.fr

ANIMATION JEUNESSE



Nous avons accueilli une vingtaine de jeunes cette année.

Au programme : sortie à Paris, Center Parc, mini-camp, Futuroscope, grands jeux, piscine...

Pour toute information, contactez-nous au **02 54 82 78 35** ou par mail :

centredeloisirs.moree@wanadoo.fr

Comme chaque année pendant le mois de juillet, l'équipe d'encadrement a accueilli des jeunes de Morée et ses environs.

Horaires :

- 7 h 30 - 9 h (Accueil du matin)
- 9 h - 17 h 30 (Activités encadrées)
- 17 h 30 - 18 h 30 (Accueil du soir)

Tarifs Commune et Communes

Conventionnées : (Tarifs 2016)

- Semaine : 30 €
- Journée avec sortie : 15 €
- Journée sans sortie en cas de fractionnement : 6 €

Tarifs Hors communes- Hors Convention :

- Semaine : 40 €
- Journée avec sortie : 20 €
- Journée sans sortie en cas de fractionnement : 8 €
- Coût du repas : 5 €



Cantine de Fréteval



L'association de la cantine de Fréteval est gérée par des parents bénévoles qui y consacrent beaucoup de leur temps. La cantine scolaire n'est pas un dû. Elle est offerte, moyennant paiement, pour aider les parents. Nous en profitons pour les remercier, ainsi que toutes les personnes présentes lors de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2015.

Nous remercions tous les parents et personnes qui ont participé au bon déroulement du repas de Noël, ainsi

que la municipalité de Fréteval pour le prêt de la salle des fêtes à cette occasion.

Merci également aux agents du SIVOS pour le travail effectué durant toute l'année.

Un grand merci au président du SIVOS pour la subvention accordée, permettant la survie de la cantine. Gageant sur votre présence lors de la prochaine Assemblée Générale en septembre 2016 et adhérer à l'association, qui se dépeuple

faute d'enfants scolarisés chez les membres, afin d'assurer le renouvellement et permettre qu'elle perdure.

Bureau et membres 2015 - 2016 :

Présidente : Monique Le Quentrec

Vice-président : Arnaud Pellé

Trésorier : Stéphane Clermont

Vice-trésorière : Ludivine Lampietti

Vice-trésorière : Nolwen Morais Correia

Secrétaire : Frédérique Aubert-Piednoir

Secrétaire adjointe : Sonia Dubois

Membres : Sandra Maitre, Stéphanie Pichard et Cyril Brûlé.

Les animations 2015 - 2016 :

- La semaine du goût
- Repas d'Halloween
- Repas de Noël
- Repas de la Chandeleur
- Repas de mardi gras
- Repas du Nouvel an chinois
- Repas de Pâques
- Buffet froid de fin d'année

A.P.E

Comme chaque année, l'Association des Parents d'Élèves organise des manifestations (lotos, bourse aux jouets et vêtements, fête des écoles...) et des actions (vente de chocolats, de calendriers de l'Avent...) ayant pour principale vocation la récolte de fonds pour aider à l'organisation de sorties scolaires par les professeurs des écoles de Fréteval et Morée.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier MM. Pillefer, Bourgeois et Brunet pour le prêt des salles de réunion et l'aide matérielle fournie.

Nous remercions également les commerces et associations qui nous viennent en aide tout au long de l'année.

BUREAU ET MEMBRES POUR 2015-2016 :

Président : Arnaud Pellé

Trésorière : Lisa Marie Fort

Secrétaire : Corinne Simon Brondi

Membres :

Agnès Barrot, Carole Colliot, Clémence Gagnier, Claire Gaudin, Ludivine Lampietti, Anne Sophie Michel, Laetitia Neilz, Sandra Philbert, Pamela Fresnais, Christophe Simon Brondi et Stéphane Clermont.

Tous les parents d'élèves sont par ailleurs les bienvenus s'ils souhaitent nous rejoindre.

NOS ACTIONS À VENIR SONT LES SUIVANTES :

- **24 juin 2016** : fête des écoles à Fréteval
- **16 septembre 2016** : Assemblée Générale à Morée
- **30 octobre 2016** : loto à Fréteval
- **20 novembre 2016** : bourse aux vêtements et jouets à Morée

Pour plus d'informations concernant nos activités, retrouvez-nous sur notre page ou n'hésitez pas à nous rapprocher de l'un de nos membres.



Du côté de l'école de Morée

Pour cette année scolaire 2015-2016, les écoles primaires du RPI Brévainville-Fréteval-Morée accueillent 191 élèves, répartis en huit classes :

Jean de La Fontaine à Morée = 93

18 PS, chez Mme Thuault

21 MS, chez Mme Aubry

27 CM1, chez Mme Serreau

27 CM2, chez M. Leguére et Mme Dennler

Cette année encore, l'école de Morée est engagée dans le parcours culturel (Cinécole, chorale, lecture...), dans le parcours citoyen (symbole, solidarité, devoir de mémoire, lien intergénérationnel, porter secours, naviguer sur Internet...) et dans le parcours découverte (classe de neige, apprendre à nager, jardinage...).

Ce bulletin est l'occasion de remercier tous les partenaires de l'école et les acteurs qui ont participé à tous ces projets : A.P.E., parents, municipalités, SIVOS, associations ...

PARCOURS PERSONNEL

Ta retraite tu prendras...

Début juillet, nous avons célébré le départ à la retraite de Catherine Gasnier, qui officiait à l'école de Morée depuis septembre 1997, dans la classe des Petites Sections et Moyennes Sections. Ce ne fut pas sans tristesse que, petits et grands, nous lui avons dit au revoir. Après quelques mots prononcés lors de la fête de l'école, les plus grands, aidés des enseignants, lui ont préparé, pour son dernier jour d'école, un départ en chanson et un goûter agrémenté d'une exposition photographique sur ses années passées à Morée (carnaval, fête d'école, photos de classe...). Chantée par tous, la

chanson arrangée de la « Place des grands hommes », de Patrick Bruel, était plus que symbolique : d'une part, parce qu'elle affectionne tout particulièrement ce chanteur (Catherine reste une inconditionnelle, pour ne pas dire une fan) et d'autre part, parce que le texte lui seyait à merveille. L'occasion fut saisie pour de nombreux élèves de revenir dans sa classe, dans leur première classe, afin de souhaiter à leur maîtresse de grandes vacances méritées. Beaucoup de cadeaux, plein de larmes, énormément de fleurs...



Merci à tous pour ce joli moment ; merci à elle pour ces jolis moments passés avec nous !

La relève tu assureras...



C'est maintenant à Mme Thuault d'assurer la relève dans la classe de Catherine Gasnier, auprès des Petites Sections du RPI...

Accompagnée de Nadine Perche (ATSEM), elle a pris « à bras-le-corps » le nouveau pan de sa carrière, après 7 années passées en CM1. Un nouvel espace, une nouvelle disposition de classe, de nouveaux programmes, de nouveaux projets... Maîtresse Emilie semble déjà très à son aise en maternelle. Souhaitons-lui une bonne route !!

Par ailleurs, nous accueillons Mme Dorothée Serreau dans notre école, depuis la rentrée de septembre. Elle succède à Mme Thuault dans la classe de CM1. Après avoir pourvu un poste de remplaçante dans le 92, puis un triple niveau (CE2, CM1, CM2) à Cormenon, elle apprécie notre école rurale.

L'appétit tu ouvriras...



Enfin, nous sommes heureux d'accueillir, depuis le 1^{er} septembre, Mme Catherine Plessis, notre nouvelle cantinière.

Très discrète, toujours souriante, elle a su conquérir tous les palais de l'école à force de saveurs. Désormais, dans nos assiettes, c'est « comme à la maison », « comme là-bas » ou « comme chez bonne maman ».

Une petite pointe aillée et persillée par-ci, des épices par-là ; du sucré-salé, des plats innovants, réalisés et travaillés avec les produits locaux ... Un vrai régal culinaire !! Merci Catherine !

PARCOURS SPORTIF

Star Cross 2015 - Le réveil de la course



Après de multiples entraînements sur le plateau de Vador ou dans la désormais « célèbre montée » de l'Empire, nos apprentis Jedis se sont mêlés aux « maîtres » du collège pour la seconde



fois, lors du cross, le vendredi 16 octobre 2015.

Ce fut une victoire complète : que de résistance et aucun abandon ou découragement (et ce n'était pas joué d'avance !), beaucoup de fierté dans les yeux des enfants d'avoir vaincu la « côte obscure ». Il faut dire que la force était avec eux : applaudissements du public en liesse, envie d'arriver premier pour d'autres, volonté de recevoir la médaille de lumière...

Star Flotte 2015 - La piscine contre-attaque



Du mois de mars au mois de juin, les MS et GS de Mme Aubry ont profité d'un cycle piscine au Centre nautique des 3 rivières de Cloyes-sur-Loir.

Les enfants se sont bien amusés dans l'eau, mais ont aussi appris, petit à petit, à dompter la force de l'empire aquatique qui pouvait leur faire peur. Grâce à des jeux, des ateliers et des défis, nos apprentis nageurs ont surmonté leurs appréhensions et vaincu le côté obscur de l'eau...

Seront-ils devenus des maîtres de l'eau ?... Suite au prochain épisode.

PARCOURS DÉCOUVERTE

Pour cette année 2015, les 26 CM2 du R.P.I. sont partis découvrir le milieu montagnard, en compagnie de leurs correspondants de Droué. Toute une semaine, au manoir des Brons, à Combloux, dans le massif du Mont Blanc !! Sous un soleil magnifique, les élèves ont skié 2 h par jour et ainsi ont reçu une belle médaille, allant de l'ourson

à la 3^e étoile. De nombreuses activités étaient proposées : une randonnée en raquettes à travers l'étage subalpin, la découverte du chien de traîneau, la visite d'une ferme en activité et la fabrication de reblochons, la découverte de la faune et de la flore locales...

Aussi ont-ils pu rencontrer un secouriste-maître-chien, afin de comprendre le phénomène d'avalanches et la recherche des personnes ensevelies. Lors d'une veillée « contes savoyards », les enfants ont apprécié l'histoire de « Jean-de-l'ours » racontée par 2 conteuses envoûtantes. Les enfants ont découvert les saveurs des produits locaux, durant les repas : tartiflette, reblochon, beaufort... Un vrai régal !!!

Nous remercions toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce beau projet.



PARCOURS CITOYEN La caserne des pompiers tu visiteras

Après une séquence faite en classe sur l'appel d'urgence et les gestes de premiers secours, les CM1 sont allés visiter la caserne des pompiers de Morée. Ils ont ainsi pu joindre la théorie à la pratique : en effet, les pompiers leur ont montré le dégagement d'urgence et la position latérale de sécurité. Après s'être entraînés à ces gestes, les enfants ont pu comprendre ce qui se passait lorsqu'un appel d'urgence était donné : un simple appel déclenche tout un dispositif de secours et peut sauver des vies. Bien évidemment, les élèves étaient ravis de pouvoir également monter dans les différents véhicules de secours et

de pouvoir essayer les tenues et les casques. Cette visite a confirmé l'envie pour certains élèves de rejoindre les pompiers bénévoles dans quelques années. Nous remercions beaucoup les pompiers pour leur disponibilité et leur accueil.



La mémoire tu garderas

Afin de commémorer le 100^e anniversaire de la Première Guerre Mondiale (1914-1918), et comme tous les ans, les élèves de CM2 ont participé à cet événement important. Cette année, 8 élèves volontaires et très impliqués, ont lu 3 lettres de poilus au public, afin de rappeler les conditions de vie dans les tranchées durant les premiers mois de l'année 1915, début de la « guerre de position ».

Ensuite, les élèves ont lu le nom des Moréens morts pour la France, lors des différents conflits du XX^e siècle. Auparavant, les CM2 s'étaient rendus tous ensemble au monument aux morts pour préparer cette commémoration.

Ils ont travaillé sur le devoir de mémoire et sur l'importance, aujourd'hui, de la construction européenne qui a permis d'assurer plus de 60 années de Paix à nos nations réunies.

Ce bulletin est l'occasion de remercier les enfants de leur investissement, puisque le relais journalistique local fait défaut.





Des sages tu apprendras...



L'un des grands projets de cette année à l'école est de partager des activités et des bons moments avec la maison de retraite de Morée. Quoi de plus enrichissant que de créer des liens intergénérationnels entre les écoliers et les personnes âgées ? Tous se sont réunis chaque jeudi après-midi autour d'un thème : du jardin à l'assiette. Ce projet s'est décliné autour de plusieurs activités : la récolte des légumes, l'entretien du jardin, l'élaboration de recettes de cuisine, un travail autour de la dégustation...

Evidemment, les résidents ont pu apporter leurs expériences et leurs astuces de jardinage et de cuisine. Mais ils ont appris des plus jeunes également, comme se servir d'un ordinateur notamment. Ce projet s'est finalisé par l'édition d'un livret de recettes de cuisine et de conseils de jardinage, rédigés par tous les participants.

Ces échanges ont été d'une grande richesse et les jeudis après-midis étaient très attendus et très appréciés de tous. Merci aux résidents et à leur animateur, José Besnard, pour leur investissement dans ce projet.

PARCOURS CULTUREL

Une graine de lecteur tu seras...



Les MS et GS ont participé à Graine de lecteur. Des livres sont passés dans les maisons et 4 ont été lus et étudiés en classe. Au terme de ces lectures, les enfants ont dû choisir celui qui leur a le plus plu.

Ainsi, le vendredi 23 janvier, ils sont allés au centre CAF de Vendôme, dans le cadre de ce festival de lecteurs et ont rencontré deux autres classes. Ils ont expliqué chacun leur tour le travail fait en classe et ont expliqué leur choix. Puis, ils ont déposé le livre préféré de la classe sur l'arbre collectif pour la fête du livre du samedi 7 février.

La musique classique tu analyseras...



Lundi 9 février 2015, les PS, MS, GS et CM1 sont allés au Minotaure, à Vendôme, pour découvrir et analyser une grande œuvre du répertoire classique : *La Moldau* du compositeur tchèque Smetana.

Grâce à cette œuvre, les musiciens de l'orchestre symphonique ont appris aux élèves à reconnaître les différents instruments et leur famille. *La Moldau* fut revisitée plusieurs fois et expliquée par des professionnels.

Cet air résonnera désormais dans leur mémoire, comme une belle œuvre de musique classique et non plus seulement comme la musique d'attente d'un répondeur...

Au cinéma tu iras...

Lundi 23 mars, les PS, MS et GS des classes de Mmes Gasnier et Aubry sont allée au cinéma de Vendôme, dans le cadre du festival du « Cinécole » pour découvrir une série de courts-métrages.

Et le kamishibai tu testeras.

Vendredi 20 mars, dans le cadre du projet sur le jardin, Katia Germaneau, intervenante de la médiathèque, est venue présenter aux enfants de la classe de Mme Aubry, une histoire : « La graine ».

Elle a utilisé pour cela la technique du kamishibai. L'histoire raconte l'aventure d'une petite graine qui dort sous la terre et qui va pousser tout doucement...

PARCOURS SCIENTIFIQUE

Un jardin tu construiras...

Durant la 3^e semaine de mai, Étienne et Matthieu de la maison Botanique de Boursay nous ont rejoints, au jardin de l'école. Objectif : construire des carrés potagers. Après quelques explications et consignes, les enfants ont monté des bacs en bois pour faire les plantations. Apprendre à visser, percer, dévisser, assembler à l'équerre... De vrais bricoleurs et bricoleuses... Chaque classe a mis la main à la pâte pour la construction et les plantations de diverses façons.



Les insectes tu protègeras...

Pour l'hiver, les GS et MS ont décidé de fabriquer une maison d'insectes pour tous ceux qui ne sauraient pas où aller... une sorte d'hôtel gratuit !

Ils l'ont installée en juin au jardin de l'école !



POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE FUNERARIUM BRILLARD PIERRE SARL



- ❖ Organisation complète des obsèques
- ❖ Transport mortuaire
- ❖ Articles funéraires
- ❖ Contrats obsèques
- ❖ Tous travaux de marbrerie

13, rue de la Grande Chainée - 41100 ST-FIRMIN-DES-PRÈS

**Tél. : 02 54 23 43 95
Fax : 02 54 23 61 45**

**GROUPAMA
TOUJOURS
PROCHE
DE VOUS**



VOTRE AGENCE

► 2-4 place du Château - 41290 Oucques
Tél. 02 54 23 22 53

Retrouvez-nous aussi
sur groupama.fr



Groupama Paris Val de Loire - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul-Vaillant-Couturier - 94250 Gentilly - N° Siret : 382 285 260 - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 61 rue Tarboult 75009 Paris - Document et visuel non contractuels - Bégin - 04/2015

**MAÇONNERIE GÉNÉRALE
SARL MOYER BEAUREGARD 41160 FRÉTEVAL**
TÉL./FAX : 02 54 82 70 61



Construction / Rénovation
Carrelage / Faïence
Isolation / Placo
Clôture / Terrasse
Pose de menuiseries
Terrassement

Mail : contact@sarl-moyer.fr
Site internet : <http://www.sarl-moyer.fr>




**Boulangerie - Pâtisserie
Marie-Laure & Sylvère
COURTIN
41160 FRÉTEVAL
Tél. : 02 54 82 61 32**

Pièce personnalisée pour anniversaire, mariage...

TAXI DU VENDÔMOIS

Conventionné Sécurité Sociale
Toutes distances



- Transports de Malades assis.
- Particuliers.
- Transports scolaires.
- Liaisons Gares - Aéroports.
- 7 jours / 7.

VILLIERS SUR LOIR - FRÉTEVAL - LIGNIÈRES - ST FIRMIN DES PRÈS

02 54 23 60 82

Le travail continue en 2015 avec un œil sur l'avenir

À l'occasion de la parution de votre bulletin municipal, nous vous invitons à faire ensemble un point sur les dossiers réalisés et à venir concernant notre territoire :

CABINET MÉDICAL À MORÉE.



Les travaux d'agrandissement du cabinet médical, ayant pour but de disposer d'une deuxième salle de consultation, se sont achevés en 2015 pour un montant de **115 898,42 € HT**. Les deux salles sont occupées par les Docteurs Catalina et Florin Velcea.

Subvention obtenue auprès de l'État pour l'agrandissement : **28 974 €**.



CABINET MÉDICAL À DROUÉ

Toujours soucieuse de favoriser l'accès à des services médicaux et paramédicaux de proximité à ses administrés, la CPHV a mis au point un projet d'aménagement d'une partie de l'ancienne gare de Droué en cabinet médical pouvant accueillir une salle de consultation de médecine générale et un local pour infirmières. Les travaux ont démarré en novembre 2015.

MÉDIATHÈQUE À FRÉTEVAL

La CPHV a mené à son terme les travaux d'extension de la Médiathèque du Perche & Haut Vendômois,

permettant notamment de disposer d'une salle consacrée aux spectacles et conférences.

Le coût des travaux s'élève à **93 313,05 € HT**, auquel s'ajoute l'acquisition de mobilier complémentaire pour une somme de **14 266,24 € HT**. Subventions, pour l'agrandissement, du Département de Loir-et-Cher (**38 370 €**) et de la DRAC (**36 280 €**).

BIBLIOTHÈQUE À DROUÉ



De nouveaux équipements pour un meilleur service.

Le matériel informatique de la Bibliothèque du Perche & Haut Vendômois a été intégralement renouvelé, pour un montant de **18 832,22 € HT**.

En complément, l'établissement sera prochainement équipé du logiciel Orphée (coût : **4 450 € HT**) utilisé par la Direction Départementale de la Lecture Publique qui lui permettra de gérer plus facilement le fond de documents média mis à la disposition des usagers.

Un rayonnage supplémentaire a également été installé, pour un montant de **2 627,21 € HT**.

PARC D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNAL À MORÉE

Avec l'installation de la pharmacie, les terrains du secteur 2 du Parc d'Activités sont pratiquement tous vendus. Par conséquent, la CPHV souhaite viabiliser une partie du secteur 3. Une nouvelle parcelle d'environ 2 ha a été acquise, tandis qu'une étude de faisabilité et un diagnostic archéologique sont programmés pour 2016.

TRÈS HAUT DÉBIT

Des travaux de montée en débit du réseau seront effectués sur les communes de La Chapelle-Enchérie, La Chapelle-Vicomtesse, Chauvigny-du-Perche, Le Poislay, Renay et Romilly-du-Perche, sous l'égide du Syndicat Mixte Ouvert « Loir-et-Cher Numérique ». La CPHV participera aux financements pour une somme de **139 927,00 €**, pour un coût total de ces opérations s'élevant à **349 817,00 € HT**.

URBANISME

Depuis le 30 juillet 2015, la Communauté du Perche & Haut Vendômois est compétente en matière d'élaboration, de modification et révision d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Afin de tenir compte de l'évolution de la réglementation, les élus communautaires ont souhaité élaborer un PLUi, couvrant l'ensemble des 23 communes du territoire, permettant ainsi d'avoir un document à une échelle adaptée pour mettre en cohérence les problématiques de l'aménagement de l'espace. Les autorisations d'utilisation du droit des sols resteront quant à elles de la compétence des maires.

ÉCOLE DE MUSIQUE À DROUÉ

L'école, dont la gestion est assurée par l'association Musik'afon via l'octroi d'une subvention de la CPHV de **21 000 €**, a accueilli **78 élèves** sur la saison 2014/2015.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Complexe Sportif Intercommunal à Morée bénéficie désormais d'un système de protection du revêtement de sol, soit un investissement de **19 869,50 € HT**. Par ailleurs, le transport des élèves des écoles vers les équipements sportifs communautaires (complexe

sportif à Morée, halle des sports à Droué) est toujours assuré par la CPHV pour une dépense totale de 11 741,21 € TTC sur une année.

TOURISME ET ÉVÈNEMENTIELS

La CPHV s'est impliquée dans l'organisation de deux concerts *Festillésime* au cours de l'année. Le groupe Kérosen s'est ainsi produit à l'église de Chauvigny-du-Perche le 19 juin 2015, alors que celle de Pezou a accueilli la chorale « Les Saisons » le 28 juin 2015.



« Kérosen » à Chauvigny-du-Perche le 19-06-15



SPANC

L'opération groupée de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif présentant des risques sanitaires a démarré en 2015. Des réunions d'information ont été organisées en avril et les premières études ont commencé en septembre. L'opération se poursuivra en 2016 afin de permettre aux usagers concernés de prétendre à une subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Bernard Pillefer,
Président de la Communauté du
Perche & Haut Vendômois

Le Pays Vendômois voit la vie en vert



Le Pays Vendômois, ce sont cinq agents dont deux thermiciens ici réunis autour de la présidente, Isabelle Maincion.

Invité à la COP 21, le Pays Vendômois, labellisé en juillet par Ségolène Royal, voit la vie en vert. Un vert qu'il veut étendre encore.

Le 10 septembre 2015, le Pays Vendômois recevait Denis Cheissoux, journaliste à France Inter, animateur de l'émission « CO₂, mon amour » et Gilles Bœuf, président du Muséum d'histoire naturelle et tout nouveau conseiller scientifique auprès de la ministre de l'Environnement. Face à 280 personnes, dont de nombreux agriculteurs, les deux experts du changement climatique et de la transition énergétique, lançaient un cri d'alerte sur l'urgence de changer les comportements. Une conférence grand public précédée de la signature de la convention de partenariat avec ERDF qui soutient le Pays dans

sa démarche de Territoire à énergie positive et croissance verte (TEPCV). Une démarche entreprise de longue date par le Pays Vendômois, créé autour de 105 communes en 1996 sous la présidence de Paul Martinet, et dirigé depuis 2010 par Isabelle Maincion, Conseillère régionale et maire de La Ville-aux-Clercs. « Nous sommes des facilitateurs, accélérateurs et coordonnateurs de projets. On ne fait pas à la place des collectivités mais on les aide dans la recherche des financements. Une chasse aujourd'hui facilitée par notre labellisation. »

Des coups d'accélérateur qui prennent de multiples facettes.

« Nous avons recruté depuis trois ans deux thermiciens, postes qui viennent d'être renouvelés pour trois ans. Ils conseillent et accompagnent les élus en matière d'économies d'énergie des bâtiments publics : isolation de combles d'écoles, achats négociés et groupés d'énergie... Par an, ce sont ainsi 105 000 € d'économies qui ont été réalisés », ajoute Sylvie Maino, directrice.

« Nous accompagnons les élus à entrer dans cette démarche d'économies. Ainsi les 500 000 € – que l'État nous a attribués car labellisé TEPCV officiellement le 8 juillet – ont

immédiatement été fléchés sur des projets déjà ficelés sur vingt-six de nos collectivités. Pour revoir l'éclairage public ou, comme à Saint-Ouen participer à la rénovation exemplaire de la salle Schatteman ou encore à l'achat de voitures électriques pour les services municipaux de Mazangé, Naveil, Saint-Ouen, La Ville-aux-Clercs, la Communauté du Pays de Vendôme et le syndicat de collecte et ramassage des déchets ménagers ValDem. » Des fonds qui doivent être dépensés avant décembre 2015 pour permettre au Pays d'accéder à une deuxième tranche d'aide, cette fois de 1,5 M €. Et là aussi, les projets de construction à énergie positive doivent être réalisés rapidement (utilisation des fonds avant décembre 2017) avec une prise en charge de 30 % des dépenses. Sont concernés la rénovation du palais des fêtes de Vendôme (390 000 €), la construction du gymnase de Montoire (450 000 €), la cantine de Naveil (300 000 €), le Pôle jeunesse de La Ville-aux-Clercs (250 000 €).

De quoi voir l'avenir en vert.

Article de la Nouvelle République du 29/09/15 rédigé par Édith Van Cutsem.

Médiathèque du Perche & Haut Vendômois

S'évader, s'informer, découvrir, regarder, écouter, se divertir, flâner, partager.....

Il y a tant de choses à faire à la médiathèque!

Animations pour tous

Concerts, spectacles, contes, projections, rencontres, conférences, ateliers...



Ouvert au public

Mercredi et samedi:

9h-12h/14h30-17h30

Vendredi:

14h30-17h30

Services

Livres, CD, DVD

Liseuse

Internet et WIFI gratuits

Tablettes, ressources numériques

Ateliers informatiques tous niveaux

Ecoute et téléchargement de musiques



Place Pierre Genevée

41160 FRETEVAL

02.54.82.67.29/mediatheque@cchv41.fr

A bientôt!



LE TEMPS DE LA MUTUALISATION : UN GUIDE TOURISTIQUE COMMUN AU VENDÔMOIS ...



Les Offices de Tourisme du Vendômois (du Perche & Haut Vendômois à Fréteval, du Pays de Vendôme, des Vallées Loir et Braye à Montoire et la Maison du Tourisme à Mondoubleau) ont collaboré à la réalisation d'un guide touristique. Le guide met en avant les thématiques accompagnées de photos des

lieux incontournables du Vendômois. Il est un produit d'appel qui est proposé aux visiteurs pour découvrir le Vendômois qui se revendique destination « Nature ».

SAINT-JACQUES À VÉLO



La Région Centre-Val de Loire s'est fixée pour objectif de devenir la 1^{ère} région française de tourisme à vélo en reliant ses principales

destinations touristiques à l'Europe cyclable. Cette ambition est aujourd'hui une réalité grâce notamment à l'ouverture de la Véloroute « Saint-Jacques de Compostelle via Chartres et Tours » qui traverse la région sur 380 km et permet la découverte des Vallées de l'Eure, du Loir, de la Loire et de la Vienne.

La réalisation de cet itinéraire jacquaire est une première en France car il s'agit, à ce jour, de l'unique véloroute française inscrite sur cette thématique emblématique reconnue par l'Europe et l'UNESCO.

La Véloroute « Saint-Jacques de Compostelle Via Chartres » traverse la Vallée du Loir et le Vendômois sur 80 km en voie partagée. Les visiteurs et pèlerins peuvent cheminer le long de petites routes tranquilles et profiter des paysages de la Vallée du Loir, de la traversée de nombreux villages de caractère et des sites jacquaires desservis par la véloroute. La véloroute est aménagée et conçue pour une pratique sécurisée du vélo avec la garantie de trouver un accueil privilégié auprès de prestataires hébergeurs et loueurs de vélo labellisés « Accueil Vélo ».

10^e RANDONNÉE PÉDESTRE

Malgré un temps pluvieux, les randonneurs étaient au rendez-vous le dimanche 29 mars 2015 pour cette 10^e année. 10 parcours pour tous les publics étaient proposés avec une nouveauté : la possibilité de prendre un car dès 6 h 30 pour se rendre à Droué pour le départ et ainsi revenir à pied à Fréteval et faire des parcours de 30 à 44 km.

FRÉTEVAL OFFICE DE TOURISME PERCHE & HAUT VENDÔMOIS

Au détour d'un méandre du Loir, la Maison du Tourisme Perche & Haut Vendômois vous accueille sur un site exceptionnel.

Du haut de son éperon rocheux et près de ce moulin dignement restauré, le château féodal domine la verte vallée. La Maison du Tourisme vous propose plusieurs expositions qui raviront l'oeil ou l'esprit



EXPOSITIONS 2016 ORGANISÉES PAR LA MAIRIE

**Ouverture au public du 17 mai au 16 octobre
Du mardi au dimanche**

- **Jusqu'au 12 juillet** : Exposition « La p'tite boutique »
- **12 juillet au 31 juillet** : Exposition « Uniformes de l'Armée de 1870 à 2000 », Alain Bernassé, avec le concours de la population locale.
- **2 août au 16 août** : Exposition « L'Atelier des Artistes », Fantine Besnard - décoration sur tissus, bois, métal, aquarelle et décoration de la maison.
- **17 août au 29 août** : Marie-Pierre Lemaitre créateur verrier et Marie-Agnès Becu, peintre.
- **30 août au 25 septembre** : Exposition « Safari au jardin », M. et Mme Thierry Cense, avec le concours de la population locale.
- **27 septembre au 16 octobre** : Exposition « La Vigne », co-produite par Le Conseil départemental de Loir-et-Cher, avec le concours de la population locale.
- **23 octobre** : 15^e grand marché artisanal.

Le service accueil information est ouvert du 17 mai au 16 octobre 2016 du mardi au dimanche de 14 h à 18 h.

Office de Tourisme Perche & Haut Vendômois

Place Pierre Genevée, 41160 Fréteval

Tél. mairie : 02 54 82 63 52

Tél. office de tourisme : 02 54 82 35 01

e-mail : freteval.mairie@wanadoo.fr

otihv@cchv41.fr

Visites guidées au château / Entrée libre



Syndicat Intercommunal de Distribution d'électricité de Loir-et-Cher (SIDELC)



LE SIDELC EN QUELQUES CHIFFRES :

291
communes

331 656
habitants

198 678
usagers

13 539 km
de réseaux
basse et moyenne
consommation

9 194
postes
de transformation

15 rue Franciade - CS 63414

41034 Blois Cedex

Tél : 02 54 55 16 50

Télécopie : 02 54 56 18 04

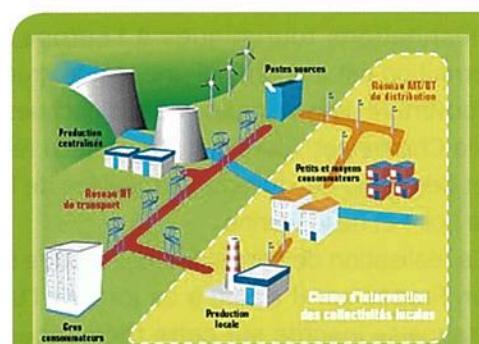
contact@sidelc.com

Depuis sa création, en 1978 le SIDELC est l'autorité organisatrice des services publics de l'électricité en Loir-et-Cher. Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité du Loir-et-Cher (SIDELC) est administré par le Comité syndical, installé le 25 juin 2014, organe délibérant composé de **58 délégués** issus de l'ensemble des **291 conseils municipaux** du département de Loir-et-Cher.

Les acteurs de la distribution d'électricité en Loir-et-Cher :



	Nature de l'objet des travaux	Communes rurales	Communes urbaines
Extension	Extension de réseau	SIDELC	ERDF
	Extension de réseau de puissance > 250 kVA ou alimentation privée HTA	ERDF	ERDF
Lotissement	Lotissement public	SIDELC	ERDF
	Lotissement privé	ERDF	ERDF
Effacement	Effacement des réseaux pour les collectivités publiques	SIDELC	SIDELC
	Effacement des réseaux pour les privés	ERDF	ERDF
Renforcement	Renforcement réseaux BT existants	SIDELC	ERDF
	Renforcement réseaux HTA existants	ERDF	ERDF
Renouvellement	Renouvellement réseaux BT et HTA existants	ERDF	ERDF
Branchement	Branchements BT	ERDF	ERDF
Mise en conformité et déplacement d'ouvrage	Mise en conformité	ERDF	ERDF
	Déplacement d'ouvrage	ERDF	ERDF



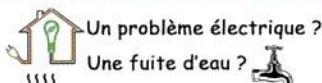
Le SIDELC,

gestionnaire des réseaux basse et moyenne tension qui ont pour fonction de desservir les consommateurs, a délégué leur exploitation à Électricité Réseau Distribution France Loir-et-Cher et a défini avec lui les règles du service public.

Le syndicat est un partenaire privilégié des communes du département de Loir-et-Cher. En effet, pour assurer une qualité de desserte toujours plus performante, il réalise dans sa zone d'intervention des travaux de Renforcement, d'Extension, de Sécurisation et d'Enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité (9 587 500 € TTC en 2014).

Ets BARRÉ

Plomberie, chauffage, électricité



Un problème électrique ?
Une fuite d'eau ?
Une panne de chauffage ?
Envie de changement ?
Besoin de rénovation... ?

Une ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE,
proche de chez vous
pour une INTERVENTION RAPIDE !

02 54 82 67 00

contact@sabarre.fr

DEVIS GRATUIT



Route de St Hilaire

MORÉE

PATRICE MAGNIER



ARTISAN PEINTRE

Peinture - décoration - revêtement sols & murs
parquets flottants - ravalement- vitrerie

Le Breuil - 41160 BREVAINVILLE

Tél. **02 54 82 64 34**

Mail : magnier-p@wanadoo.fr



POMPES FUNÈBRES LIBRES

F. Houdebert et Fils

Entreprise familiale
au service des familles

FUNÉRAIRUM

Caveaux - Monuments
de tous styles en Granit

6, rue du Cimetière

41100 VENDÔME

✉ **02 54 73 21 22** - Fax : 02 54 73 28 06

**MENUISERIE
 GÉNÉRALE**



**ESCALIERS,
 CUISINES, PVC**



1, rue du Noyer

41160 Saint-Hilaire-la-Gravelle

Tél.-Fax 02 54 82 08 19

Portable 06 81 64 28 68

**Didier
GAUTHIER**

FERME DE L'ORMEAU

FROMAGES DE CHÈVRE FERMIER

François LALIGANT
41270 ROMILLY-DU-PERCHE
✉ **02 54 89 69 95**

Le mercredi, tous les 15 jours

Morée (boulangerie) de 11 h à 13 h
(semaine impaire)

Fréteval (boulangerie) de 11 h à 13 h
(semaine paire)





MOSAÏC



Animation « Fête des bonds » en octobre 2015

Depuis 2005, l'association Mosaïc propose des activités culturelles et de loisirs sur le Haut Vendômois. En 2011, les actions de Mosaïc se sont enrichies d'une facette patrimoniale avec la restauration de la chapelle Notre-Dame du Sacré-Coeur de Rocheux. Désormais, l'association est riche de deux sections : Mosaïc Loisirs et Mosaïc Patrimoine.

MOSAÏC LOISIRS

Pour cette année, la diversité des activités hebdomadaires proposées est maintenue. Il est possible de pratiquer : dessin, gymnastique, danses de salon, modern'jazz, éveil corporel, baby-danse, hip-hop, zumba, et chant chorale. La politique tarifaire est toujours soutenue par l'accessibilité au plus grand nombre. Cette politique est rendue possible par la mise à disposition gracieuse des salles par les communes et la Communauté de Communes Perche & Haut Vendômois (à Fréteval : la salle de l'horloge et la salle des fêtes, à Morée, la salle des fêtes et, au niveau communautaire, le complexe sportif intercommunal). Que ces collectivités en soient remerciées ! À ce jour, Mosaïc compte quelque cinq cents adhérents. Depuis 2013 : les ateliers d'été, en partenariat avec les acteurs locaux de l'animation

sportive et de loisirs, sont proposées en juillet et en août. Ces activités d'été se sont élargies en 2014 avec la création des *Samedis Millénaires*, promenade découverte des trois sites représentatifs d'une époque : la cella de Grisset (gallo-romain), le château féodal de Fréteval (Moyen Âge) et la chapelle de Rocheux (XIX^e siècle) et, en 2015, celle des jeudis de l'économie. Il s'agit là de visites d'entreprises du secteur conduites par leur dirigeant. Cette découverte permet la mise en lumière d'un autre patrimoine essentiel pour le territoire.

Ces activités font le lien entre loisir et patrimoine en s'appuyant sur l'aspect tourisme et promotion du patrimoine. Ces deux actions ont bénéficié du soutien du Pays Vendômois dans le cadre de subventions européennes du contrat Leader.

Enfin, pour conduire l'ensemble de ces activités, le concours du Conseil départemental et de la Région permettent l'emploi de 2 personnes (équivalent temps plein).

À l'occasion des vacances de la Toussaint, un partenariat avec l'entreprise *Fête des bonds* de La Chapelle-Enchérie a permis de transformer le complexe sportif

intercommunal en parc de structures gonflables. En une semaine, huit cents enfants sont venus s'y amuser.

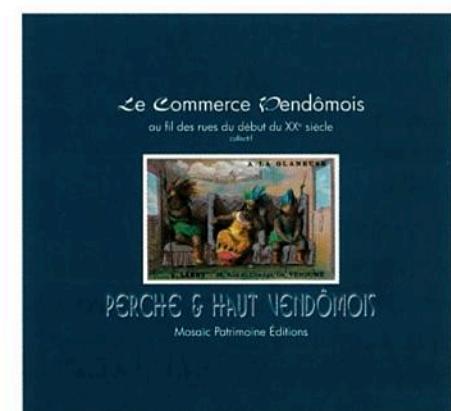
MOSAÏC PATRIMOINE

La section Patrimoine se mobilise, quant à elle, pour la préservation et la promotion du patrimoine local. Le chantier de la chapelle de Rocheux avance. Grâce aux entrepreneurs locaux partenaires, à des associations amies comme *Résurgence* et à la Fondation du Patrimoine, de nombreuses actions ont été menées à bien : le clocheton a été déposé, l'ensemble des corniches et de la toiture remplacé. La chapelle est désormais totalement protégée des intempéries. Cette année, trois vitraux restaurés ont repris leur place et ont été inaugurés lors des Journées Européennes du Patrimoine, manifestation au cours de laquelle d'autres visites ont été organisées : le château de Beauvoir, le parc Raguet-L'Épine et le Château de l'Épau.

En 2015, une nouvelle publication est venue contribuer au financement de ces actions « Au fil des rues de Vendôme, commerces et artisanats de 1900 à 1940 ».

Le chantier comme les animations proposées au fil de l'année seront à découvrir au fil de l'année.

Contact : mosaic41.com



Au fil des rues de Vendôme



SC Morée : Tennis de table



L'année 2015 vient de s'achever pour le SC Morée TT. Notre vie associative se développe, une équipe de bénévole est opérationnelle. Une hausse de licenciés résulte du travail accompli. Nous sommes 43 pongistes, le plus jeune a 7 ans et notre doyen a 83 ans (champion départemental et régional).

Nous avons 23 jeunes de 7 ans à 16 ans. Les entraînements jeunes sont animés par Steven Halbot (diplôme d'animateur fédéral) secondé par Hervé Daubignard et Jean-Baptiste Lecomte (joueurs expérimentés évoluant au niveau régional) durant les créneaux de 17 h 30 / 19 h les mardis et vendredis.

Concernant le championnat, notre D2 devrait être maintenue et notre D4 monte en D3 et jouera le titre de champion de D4.

Je vous invite à nous contacter pour tous renseignements.

Le président, Aurélien Reverse
Tél. : 06 40 95 74 12
scmoreett@gmail.com
www.scmoree.sportregions.fr
Tennis de Table de Morée



Football Club du Haut Vendômois



BILAN SPORTIF SAISON 2014-2015

Seniors : L'équipe fanion en 3^e division se maintient. L'équipe 2 se maintient en 4^e division. L'équipe 3 s'est fait plaisir tout au long de la saison.

Catégorie de jeunes : Environ 50 licenciés répartis dans différentes catégories (U7 à U15). Les U15 évoluant en entente avec la Ville-aux-Clercs.

PRÉPARATION SAISON 2015-2016 :

Seniors : L'objectif affiché pour cette saison est le maintien de l'équipe 1.

Le maintien de l'équipe 2. M. Feriere Renaud et M. Coyau Franck sont les responsables des équipes seniors.

Jeunes : L'objectif sera d'augmenter les effectifs. Nous avons créé une entente avec la Ville-aux-Clercs et Mondoubleau appelé Entente du Haut Perche.

Il y aura des équipes dans toutes les catégories jeunes et même une équipe féminine (U11).

PRIX DES LICENCES :

Seniors :	75 €
U14 à U18 :	60 €
U10 à U13 :	50 €
U7 à U9 :	45 €

Nous rappelons les horaires des entraînements qui s'effectuent au stade de Morée. :

Le mercredi pour les :

U7-U9 de 15 h à 16 h 30
 U11 de 17 h à 18 h 30

Le mardi pour les :

U13-U15 de 17 h 30 à 19 h

Mercredi et vendredi pour les :

Seniors de 19 h à 20 h 30

MANIFESTATIONS :

Le club a organisé plusieurs manifestations. Les bénéfices servent à financer notre école de Foot.

Nous remercions tous nos sponsors pour leur soutien financier et moral tout au long de la saison.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Nicolas Guerin

Vice-Président : Didier Perche, Claude Letourneux, Ludovic Loiseau

Secrétaire : Nicolas Colliot

Secrétaire adjoint : Renaud Ferriere

Trésorière : Nadège Colliot

Trésoriers adjoints : Corinne Coyau, Émilien Letourneux

Pour tout renseignement, appeler au stade : 02 54 82 05 96.





« Ensemble et solidaires » UNRPA Fréteval-Lignières



Mme Lyliane Loiseleur, secrétaire de la section, a élaboré le bilan de nos activités au cours de l'année 2015

- **Jeudi 22 janvier 2015** : Assemblée Générale, vente des timbres suivie de la galette des rois.
- **Vendredi 20 février 2015** : Repas « couscous » 68 personnes.
- **Jeudi 26 février 2015** : Journée « club », très bonne ambiance.
- **Jeudi 16 avril 2015** : Après-midi confection des bouquets pour décorer le pays à l'occasion du départ de l'étape du tour du Loir-et-Cher. Le lendemain, gonflage des ballons pour l'envoi avant le départ de la course (80 ballons) avec la participation des élèves de l'école de Fréteval.
- **Vendredi 5 juin 2015** : Repas froid de l'été (50 personnes), bonne ambiance, tombola réussie.
- **Samedi 25 juillet** : Loto 120 personnes
- **Dimanche 13 septembre 2015** : Loto 191 personnes, très bon loto.
- **Du 27 septembre au 3 octobre 2015** : Voyage sur la Costa Brava. 37 personnes, très beau voyage. Bonne ambiance. Temps mitigé avec pluie et soleil.
- **Jeudi 22 octobre 2015** : Obsèques de notre petite Jacqueline, pas de

club ce jeudi. Nous déplorons son départ.

- **15 novembre 2015** : Repas gratuit (82 personnes) avec orchestre que tout le monde a apprécié.
- **8 décembre 2015** : Journée à Luché-Pringé. 41 personnes, très bon repas - bonne ambiance avec un artiste comique, Élian Rabine.
- **Jeudi 17 décembre 2015** : Fin du club avant les fêtes avec dégustation de la bûche de Noël.

Au 1^{er} janvier 2016, nous comptons environ 95 adhérents avec la venue de dix nouveaux.

Au cours de l'année 2015, le bureau s'est réuni 4 fois.

Les adhérents peuvent se réunir tous les jeudis après-midi pour jouer à différents jeux (belote, rami, tarot et divers...). Un goûter leur est servi au cours de l'après-midi.

À savoir : tous les 8 jours du 1^{er} janvier au 30 juin et reprise au mois de septembre à mi-décembre. La moyenne des participants est de 35.

Il faut savoir que c'est grâce aux lots et la présence des adhérents que nous pouvons offrir les repas gratuits.

MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE 2016 :

Le club a repris le 7 janvier 2016 avec dégustation de la galette des rois.

- **Vendredi 26 février 2016** : Repas « choucroute ».
- **Samedi 5 mars 2016** : Loto.
- **Vendredi 3 juin 2016** : Repas d'été.
- **Dimanche 26 juin 2016** : Loto.
- **Dimanche 11 septembre 2016** : Loto.
- **Du 10 au 17 octobre 2016** : Voyage en Croatie 16 personnes inscrites.
- **Dimanche 13 novembre 2016** : Repas des Ainés avec animation.



Au 1^{er} semestre, il sera proposé une journée « Chenonceaux » et visite d'un atelier souffleur de verre sur Amboise avec repas.

Une journée en « Suisse Normande » avec une balade à bord du bateau – restaurant sur le lac de Rabodanges et ensuite visite guidée du Haras national du Pin.

Au 2^{er} semestre, un déjeuner croisière sur le canal de Briare – embarquement à 11 h pour un déjeuner « croisières » puis visite du Musée des Émaux à 15 h.

Une sortie pour le chantier médiéval de Guédelon où ils bâissent un château-fort puis croisière d'1 h 30 sur le canal, après le déjeuner à la caverne de Guédelon.

La présidente, Denise Durand



Comités des fêtes

Au cours de l'année 2015, nous avons organisé 4 lotos, belote, course de côte, 13 juillet, brocante avec le FCHV.

44^e COURSE DE CÔTE



Celle-ci s'est déroulée dans la chaleur sans interruption. Gratuité de l'entrée pour les spectateurs, 70 engagés.

13 JUILLET

Repas Champêtre et bal populaire dans la halle de la fonderie avec le traditionnel feu d'artifice à l'étang (bonne participation)

REPAS DES AÎNÉS

Comme à l'habitude, nous avons offert le traditionnel repas aux plus de 70 ans de notre commune. Le repas a été

animé par Tony Lombardi qui a animé cette journée par ces chansons fortes appréciées.

33^e BROCANTE



165 exposants, très bonne participation à la restauration, grâce au soleil qui était présent toute la journée.

SPECTACLE DE NOËL

Animation par Philippe Chevereau (chants et guitare) et Daniel Morel (magie) et distribution de livre et friandises pour environ 80 enfants.



Le comité des fêtes A pour but de créer des animations sur notre commune, en contribuant au développement des commerces locaux, et de redistribuer les bénéfices de nos manifestations pour les Aînés, les enfants.

Pour ce faire, de nouvelles recrues sont indispensables, pour maintenir l'activité du comité. Cela devient urgent.

La présidente, Mme Aubert

02 54 82 72 42

Association de Défense des Riverains du Loir



Il est parfaitement compréhensible que certains de nos adhérents passant par le pont de Fréteval se posent la question de savoir si les discussions, à défaut de travaux, avancent concernant la réfection du déversoir. Ils constatent au contraire avec inquiétude que la brèche s'élargit et si la brèche s'élargit la facture aussi ! La faute ne nous incombe pas, la lenteur des services concernés... et consultés est en cause. Mais soyez certains que notre

entêtement commence à ébranler nos interlocuteurs, nous ne nous trouvons plus en but à des oppositions condescendantes ou des obstructions administratives concertées, on nous écoute !

Monsieur le Préfet, sollicité, nous a dirigé vers Mme le sous-préfet de Vendôme qui nous a proposé un rendez-vous le 24 mai à 9 h 30. Notre président, M. Verrier sera accompagné de

M. Frard, vice-président et 1^{er} adjoint au Maire de Morée, et nous espérons beaucoup que cet entretien fera avancer le dossier.

Nos effectifs se sont maintenant stabilisés, bien sûr il eut des défections partiellement compensées par quelques nouveaux adhérents, mais c'est un phénomène normal inhérent à toute constitution d'association, les élans enthousiastes et sincères du début s'émoisent et seuls restent les persévérandants.

Lors de la constitution de notre association nous ne nous faisions aucune illusion quant à la rapidité de la réalisation de nos souhaits. Soyez patients, gardez nous votre confiance et nous finirons par y arriver !

Le président, Jean-Pierre Verrier



Le Souvenir Français

Éléments de lecture de nos monument aux Morts



Le monument aux Morts découle de la Loi du 25 octobre 1919, par laquelle la République décrète que le rappel des Morts pour la France sera matérialisé par un monument placé au cœur de l'espace public.

Dans les années 1920-1925, 30 000 communes de France ont déjà édifié un monument. La statuaire a donné lieu à de véritables sculptures, représentant le poilu dans diverses attitudes, ou des compositions plus complexes, le socle étant aussi couramment une pyramide ou un obélisque, un choix sans rapport évident avec la dimension des communes.

La liste complète des morts pour la France de la commune est une obligation, simples soldats comme gradés ou officiers y figurent et bien entendu, les disparus. S'y ajoute une libre symbolique sur le monument ou à son sommet.

Ainsi : **le coq « gaulois »** l'oiseau chrétien des clochers représente la Patrie, La République Française. Son chant réveille la mort, annonce la venue du jour.

La couronne de feuilles ou la branche de chêne est le symbole des vertus civiques.

La couronne de laurier est symbole ancien de la victoire ou de la force ; les palmes y associent l'immortalité. **Le rameau d'olivier** est le symbole de paix et de gloire.

La croix de guerre : œuvre laïque conçue pour une République séparée de l'église depuis 1905. 37% des monuments portent cette croix qui concilie toutes les familles d'esprit et pour tous, elle est une décoration, un honneur rendu aux combattants.

Le drapeau est l'emblème militaire et guerrier.

Le casque du poilu est le symbole de l'invincibilité et de l'invulnérabilité.

L'urne funéraire représente les cendres des disparus Morts pour La France. Justement n'oublions pas ces plus infortunés de nos Morts pour la France et leurs familles.

**Th. Sifantus,
Président du Comité Cantonal**

UNC AFN

Notre section compte aujourd'hui 75 adhérents qui se décomposent en 42 AFN, 14 veuves, 14 membres sympathisants et 5 soldats du feu. L'année 2015 a vu la disparition de M. Marcel Morin.

Le bureau s'est réuni 5 fois (adhérents toujours présents).

La section a organisé en 2015 : 2 lotos (170 et 130 personnes). Pour les cérémonies patriotiques du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre toujours une forte participation et n'oublions pas de remercier les porte-drapeaux qui sont malheureusement appelés à sortir très souvent.

Nous remercions également les maires des deux communes pour leur soutien à la réalisation de nos activités et à la bonne marche de notre association.



Président, Alain Lidoreau

Amicale des anciens combattants



Notre AG s'est tenue le 13 février 2016 à la salle des Fêtes, avec comme à l'accoutumée, une nombreuse assistance, la présence de nos deux maires M. Pillefer et M. Mahaudeau.

Nous avons commencé avec une

pensée pour tous les morts des attentats à Paris et la disparition de trois de nos membres, Mm. Jean Duclau, Robert Fichepain et Michel Moreau : une minute de silence a été observée. Nous avons eu le rapport moral de M. Callu et financier par M. Loiseleur. Les finances sont restées stables. Nous avons fait deux sorties : le Cirque de Pékin à Orléans puis un voyage agréable à Paris avec restaurant, Petit train Bleu, visite du quartier des universités et une pièce de théâtre.

Pour toutes les sorties, nous espérons toujours avoir une présence plus nombreuse.

Tous mes remerciements aux porte-drapeaux et aux populations de Fréteval et Lignières qui participent aux cérémonies patriotiques. Avec tous mes remerciements pour les verres de l'amitié et le repas qui suivent certaines cérémonies et qui se déroulent grâce à vous dans une bonne ambiance.

Le Président, M. Guy Duval

SARL

EPCE



Ets Plomberie
Chauffage
Électricité

Antoine GANDON

1 chemin du Plessis - 41160 FRÉTEVAL

Port. : 06.31.85.42.26

E-mail : antoine.epce@gmail.com

LA FORESTIÈRE FRÉTEVALLOISE

Stéphane THUILLIER

Exploitant Forestier,
Travaux Forestiers



Bois de chauffage en 0,50 - 0,33 - 0,25

Et allume feu en sac de 20 ou 40 litres

Achète bois sur pied,

Taillis : chêne et charme - Grumes : chêne, peuplier et résineux

Bois d'industrie : tremble, bouleau et résineux

Livraison tous produits de carrière (quantité minimum 4 tonnes)

Sarl au capital de 7 622,45 €

Route de Villez - 41160 FRETEVAL

Tél. : 02 54 82 05 16 - Tél. Port. : 06 07 96 10 41

Email : forestierefretevaloise@gmail.com

N°siret : 432 343 200 00015 - code A.P.E. : 020B

L'Auberge de la Tour

12, Rue du Pont 41160 FRETEVAL

02 54 82 76 86

06 83 92 80 86



A Partir du
8 Juillet 2016 :
Bar
Restaurant
Plats à emporter

Cuisine Traditionnelle et Soirée à Thème

Horaires d'été du 01 Avril au 30 Septembre...

Lundi -Jeudi et Dimanche : 9h30-21h, Mardi 9h30-15h30 ; Mercredi Fermé, Vendredi-Samedi : 9h30-23h

Horaires d'hiver du 01 Octobre au 31 Mars...

Lundi -Jeudi : 9h30/15h30 – 17h21h, Mardi 9h30-15h30 ; Mercredi Fermé, Vendredi-Samedi : 9h30-23h

Dimanche : 9h30-21h

Calcaire, sables, graviers, béton, travaux



MINIER SAS

02 54 73 40 41

LES NUANCES D'AURORE

SALON DE COIFFURE

8 rue Louis et Marie-Louise Tessier
41160 FRÉTEVAL

02 54 82 00 44



Horaires :

Lundi : 14 h - 18 h

Mardi au jeudi : 9 h - 18 h 30

Vendredi : 8 h - 18 h 30

Samedi : 8 h - 17 h

 Eurl 3R

Ralph SIEGLER

Ravalement neuf et rénovation

1 route des Closeaux
41160 FRÉTEVAL

Tél./Fax : 02 54 67 00 68

Mobile : 06 12 34 72 55

E-mail : eurl-3r@orange.fr

l'ADIL 41 - Espace Info ÉNERGIE



Informations neutres et gratuites sur le logement et la maîtrise de l'énergie

Vous avez une question sur le logement ou l'énergie ? Contactez gratuitement les juristes spécialisés et les conseillers en énergie de l'ADIL 41 EIE : l'ADIL 41 a été désigné guichet unique d'information (Point Rénovation Info Service) sur le Loir-et-Cher pour répondre à toute question juridique, financière et technique liée à un projet de rénovation énergétique d'un logement.

De manière plus générale, l'ADIL de Loir-et-Cher - Espace Info Énergie est une association type loi 1901 qui vous informe, vous conseille et vous guide gratuitement sur toutes les questions liées au logement et à l'énergie (les aides financières, les rapports locatifs, l'accession à la propriété, les prêts immobiliers, les contrats, les relations

de voisinage, la maîtrise de l'énergie, l'isolation, les modes de chauffage, les énergies renouvelables, la fiscalité immobilière, les règles d'urbanisme, les impayés de loyers, la copropriété,...).

Par exemple, en cas de démarchage à domicile, si vous avez le moindre doute sur l'entreprise qui a pris rendez-vous avec vous et sur le sérieux de son discours ou sur le devis éventuellement signé, contactez nos conseillers au plus vite. Ils vous renseigneront en toute neutralité. L'ADIL est également instructeur du Fonds Local d'Aide aux Accédants en Difficulté (FLAAD) qui permet d'accorder, sous conditions, des aides aux particuliers qui rencontrent des difficultés dans le paiement de leur mensualité de crédit souscrit pour leur habitation principale située dans le Loir-et-Cher. Si

vous êtes dans cette situation, contactez nos juristes pour plus d'information. Les juristes et les conseillers en énergie de l'ADIL 41 EIE vous renseignent sur toutes les questions que vous vous posez sur le logement et la maîtrise de l'énergie. Tous nos services sont neutres, gratuits et objectifs.

N'hésitez pas à nous contacter : Dans un souci de proximité et grâce aux partenariats avec les communes et les Communautés de Communes, l'ADIL 41 - Espace Info Énergie assure également une permanence juridique sur cinq communes du département (Lamotte-Beuvron, Romorantin-Lanthenay, Salbris, Vendôme, Selles-sur-Cher) et les conseillers en énergie sont sur Vendôme deux vendredis par mois.

Vivre autonome 41

Ce service est dédié à toutes les personnes en recherche d'informations et de conseils sur les droits, les prestations, les aides, les services et les dispositifs dédiés aux personnes en perte d'autonomie du fait de l'âge et/ou du handicap.

C'est un lieu « ressource » où vous aurez accès à des informations actualisées, précises et pratiques pour favoriser par exemple le maintien à domicile. Vous pouvez ainsi obtenir la liste des services à la personne à domicile (aide à domicile, livraison de repas, téléassistance, coiffeur, livraison de course, transport accompagné...), mais aussi celles des professionnels de santé, des services ou des dispositifs, des associations agissant auprès de ces deux publics, des ateliers de préventions santé, des accueils de jour, des hébergements temporaires... Ce service favorise aussi les liens avec les différents acteurs professionnels.

À titre d'exemple, vous êtes confrontés à un administré âgé et/ou handicapé se mettant en danger, Vivre autonome 41 peut vous aider à :

- vous mettre en lien avec les services sociaux du Conseil départemental ou d'autres organismes pour mettre en place l'accompagnement social adapté à la situation,
- vous accompagner dans une démarche de signalement pour des situations préoccupantes concernant vos concitoyens.

D'autre part, des accueils conseils personnalisés de proximité sont en place depuis 2014 :

Le Sud du département sur 8 communes :

Dontres, Dhuizon, Lamotte-Beuvron, Montrichard, Noyers-sur-Cher, Romorantin-Lanthenay, Salbris, Selles-sur-Cher.

Le nord et le centre du département sur 9 communes :

Blois, Fréteval, Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir, Onzain, Ouzouer-le-Marché, Saint-Laurent-des-Eaux, Savigny-sur-Braye et Vendôme.

Si vous êtes interpellés sur des questions relatives à des problématiques liées au grand âge et/ou au handicap, ce dispositif peut vous aider à apporter des réponses à vos concitoyens, n'hésitez pas à les contacter.



Validation des acquis de l'expérience



Vous êtes salarié, demandeur d'emploi, employeur, vous voulez valider vos expériences professionnelles...

QU'EST-CE QUE LA VAE ?

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel à faire reconnaître les compétences acquises au cours de son expérience (3 ans minimum), par un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification d'une branche professionnelle.

POUR QUI ?

Toute personne remplissant les conditions d'expérience nécessaires est concernée, qu'elle soit salariée, demandeur d'emploi, travailleur indépendant ou bénévole au sein d'une association. Il n'y a pas de limite d'âge pour engager une démarche de VAE.

L'expérience de 3 ans peut avoir été acquise à temps complet, à temps partiel ou de façon discontinue.

RÔLE DU POINT RELAIS CONSEIL

Vous informer sur la VAE :

- analyser la pertinence d'une démarche de VAE au regard de votre projet professionnel et/ou personnel,
- identifier les diplômes, titres ou certificats appropriés en fonction des principales activités que vous avez exercées,
- vous mettre en relation avec les organismes valideurs concernés.

Plus d'informations sur le site www.ml.vendomois.fr

Espace VAE

PRC en VAE du Vendômois

71 faubourg Chartrain - 41100 Vendôme

Tél. : 02 54 77 18 87 • prcvaev@ml-vendomois.fr

L'ADMR, une aide à domicile pour tous et à tout âge



L'ADMR est une association sans but lucratif de services à la personne et proche de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.

- Aide à la toilette, ménage, repassage, entretien du linge, courses, préparation des repas, aide au lever et au coucher, livraison de repas à domicile, aide à la mobilité, garde à domicile de jour et de nuit...
- Petits travaux de bricolage et de jardinage.
- Transport accompagné (courses, promenades, visites, démarches administratives, médicales...)
- Garde d'enfants à domicile, actions socio-éducatives...
- Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées ou handicapées (SSIAD), Équipe Mobile Alzheimer (EMA).
- Les interventions sont faites par du personnel formé et qualifié, dans le respect de la liberté des personnes, leur mode de vie et leur vie privée.

En procurant des services aux personnes, l'ADMR crée aussi des métiers et des emplois locaux, non délocalisables.

L'ADMR recherche des BÉNÉVOLES

En complément des équipes salariées, pour effectuer des visites de courtoisie, développer le lien social, rompre l'isolement des personnes âgées, handicapées, participer à la gestion de l'association locale ADMR, à l'animation locale des communes, etc.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 15 h

Du mardi au jeudi : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h

Vendredi : de 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 15 h

MAISON DES SERVICES ADMR

2 rue de la Gare • 41160 Fréteval

Tél. 02 54 89 77 00 / E-mail : ms-moree@fede41.admr.org



PACT 41

Le PACT est une association implantée dans le Loir-et-Cher depuis 56 ans dont

l'objectif est de renforcer la cohésion sociale en favorisant l'accès pour tous à un logement décent et adapté.

Le 15 décembre 2015, le PACT Loir-et-Cher change de nom et devient **SOLiHA Loir-et-Cher**, Solidaires pour l'Habitat. SOLiHA accompagne sur tout le territoire départemental :

- des ménages en difficulté de logement, en lien avec les travailleurs sociaux référents, pour faciliter leur intégration dans un logement décent de droit commun ou pour proposer lui-même un relogement dans son parc ou dans le cadre de la sous-location,
- les personnes propriétaires de leur logement et rencontrant des difficultés pour s'y maintenir : logements dégradés ou énergivores, logements devenus inadaptés à la perte d'autonomie. Pour cela, SOLiHA bénéficie d'un agrément préfectoral et propose un accompagnement global sur le plan technique, administratif et financier. Cet accompagnement s'effectue dans le cadre de conventions avec les collectivités locales, le Conseil Départemental et les principales Caisses de Retraite pour la prise en charge partielle ou totale de cette mission d'accompagnement.

En 2014, l'action de SOLiHA Loir-et-Cher s'est traduit par :

- L'accompagnement de 245 ménages en difficulté pour permettre leur maintien ou leur accès à un logement.
- Le relogement de 294 personnes en situation de mal logement.
- L'accompagnement de 486 propriétaires occupants pour des travaux de réhabilitation, d'adaptation ou d'économie d'énergie avec des aides mobilisées à hauteur de 2,7 millions €.

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre maison, vous pouvez vous renseigner directement auprès de

Mme Levieuge, assistante d'opérations par téléphone au **02 54 55 51 14**.

SOLiHA Loir-et-Cher

26 avenue de Verdun 41000 Blois

Tél. : 02 54 55 51 11 - contact.loir-et-cher@soliha.fr

Présence verte Touraine

La téléassistance et bien plus encore

1. La téléassistance à domicile

Le fonctionnement est très simple. Un équipement composé d'un transmetteur et d'un déclencheur est installé au domicile de l'abonné. Par simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet, l'alarme est transmise à la centrale d'écoute de Présence Verte, qui envoie immédiatement les secours adaptés. Des aides financières peuvent être accordés par le Conseil départemental (APA), les caisses de retraite et les communes.

2. Les détecteurs de fumée communicants

Reliés au transmetteur, une alarme automatique est envoyée à la centrale d'écoute de Présence Verte en cas de déclenchement du détecteur. En cas de fumée avérée, un intervenant

ainsi que les pompiers sont immédiatement envoyés sur place.

3. Le coffre à clefs sécurisé



Coffre à double verrouillage en alliage de zinc résistant à l'effet levier et aux intempéries, fermé par une combinaison personnalisée à 4 chiffres. Ce coffre à clefs sécurisé permet de laisser à domicile, en toute sécurité, une seule clef disponible pour l'intégralité des intervenants. Il facilite également l'intervention des pompiers.

4. Le balisage lumineux

Recommandé par les professionnels de santé et du maintien à domicile,



le balisage lumineux est un réel outil de prévention des chutes.

Dans l'obscurité et dans les espaces parfois encombrés, le balisage lumineux contribue à rassurer la personne lors de ses déplacements nocturnes par un allumage automatique par détection de mouvement (4 à 5 min).

5. La téléassistance mobile

Ce service permet de lancer un appel d'urgence, d'être géolocalisé et secouru en extérieur 24h/24. Plusieurs modèles sont proposés : appel d'urgence, émetteur de perte de verticalité, GSM + appel d'urgence (seul, avec médaillasson ou détecteur de chutes lourdes).

Présence Verte

19 av de Vendôme, 41000 Blois

02 54 44 87 26 / pv41@presenceverte.fr

FIOUL CARBURANTS

Fioul Rubis
Force Plus

Traction
Force Plus

**LUBRIFIANTS GRANULÉS
CHARBON CLÔTURE
MATÉRIEL PÉTROLIER**



02 54 73 73 54
RN 10 NIOCHE - 41100 SAINT OUEN
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

picoty AVIA

ABANTIQUE RIBANNEAU

Antiquités

Achat, débarras, succession, estimation



25 bis rue de la Gare - **41160 FRÉTEVAL**

Tél. : **02 54 77 64 96 / 06 81 29 82 74**
olivier.ribanneau@orange.fr

BARBOSA

**Maçonnerie - Travaux Publics -
Béton prêt à l'emploi**



4 rue de la Forêt
41370 SAINT-LÉONARD-EN-BEAUCE

02 54 72 31 11

www.groupe-barbosa.com



*La Municipalité de Fréteval
tient à remercier chaleureusement
tous les annonceurs
pour leur précieuse collaboration
à l'élaboration
de ce bulletin communal*

**Vous souhaitez être annonceurs
dans le prochain bulletin ?**



**Contactez-nous au
02 54 82 63 52**



MANIFESTATIONS 2016

Juillet

Dimanche	3	45 ^e course de côte à Fréteval	02 54 82 72 42
Samedi	9 et 10	Fête Médiévale au Château de Rocheux	02 54 77 24 84
Mercredi	13	Feu d'artifice + repas champêtre + bal à Fréteval à 19 h	02 54 82 72 42
Dimanche	24	Brocante à Fréteval	02 54 82 72 42
Samedi	30	Loto AFN à Fréteval à 14 h	02 54 82 70 83

Août

Samedi	6	Loto des Anciens Combattants à Fréteval à 14 h	02 54 82 66 85
--------	---	--	----------------

Septembre

Dimanche	11	Loto UNRPA à Fréteval à 14 h	
Samedi	17	Journée du patrimoine	
	17	Loto Club des supporters de foot à Fréteval à 14 h 30	06 35 92 33 59
Dimanche	18	Journée du patrimoine	
	18	Assemblée Générale de la chasse à Fréteval à 10 h	

Octobre

Dimanche	2	Repas des aînés du comité des fêtes	02 54 82 72 42
Dimanche	9	Loto comité des fêtes de Fréteval à 14 h 30	02 54 82 72 42
Dimanche	23	Concours de belote du FCHV à Fréteval	06 09 49 43 32
	23	15 ^e marché artisanal fonderie	02 54 82 63 52
Dimanche	30	Loto APE à Fréteval à 14 h 30	02 54 23 67 81

Novembre

Dimanche	13	Repas UNRPA à Fréteval à 12 h	
Dimanche	20	Loto CCAS interassociatif à Fréteval à 14 h 30	02 54 82 72 42
Dimanche	27	Réunion interassociative à Fréteval à 10 h	02 54 82 72 42

Décembre

Samedi	3	Loto Mosaïc Patrimoine à Fréteval à 14 h 30	02 54 82 02 87
Dimanche	11	Loto du comité des fêtes à Fréteval à 14 h 30	02 54 82 72 42
Dimanche	18	Passage du Père Noël dans les rues de Fréteval à 10 h 30	02 54 82 63 52

élections présidentielles 2017 : 1^{er} tour le 23 avril et 2^e le 7 mai

élections législatives 2017 : le 11 et 18 juin.

inscriptions liste électorale avant le 31/12/2016

Fête Médiévale de Rochefort

LE CHÂTEAU DES ÉNIGMES

Taverne

Campements

Artisans

Jeux médiévaux pour les enfants

Combats à pied

Spectacles équestres

Poneys

9 juillet 2010

14H/19H

BANQUET ANIMÉ À 20H
20€/PERS (SUR RÉSERVATION)

10 juillet 2010

10H/18H



INFOS ET RÉSERVATIONS :

Adulte 8€ - Enfant 6€
DE 4 À 12 ANS INCLUS



02 54 77 24 84

Le Château des Énigmes

« ENFIN UN CHÂTEAU QUE L'ON VISITE EN S'AMUSANT ! »

3H de Jeux-Aventures !



Parc de Loisirs

à Fréteval près de Vendôme



Ouvert tous les jours de Pâques à la Toussaint

chateau-enigmes.com / 02-54-77-24-84